

(fenêtres)
(sur . cours)

10 FÉVRIER GRÈVE POUR L'ÉCOLE

**DOSSIER
EDUCATION
PRIORITAIRE**

**FORMATION :
REMISE EN
CHANTIER**

Ecole Maternelle
Belle au Bois Dormant



(fenêtres) (sur. cours)

N° 351 - 7 février 2011

ÉDITO



Plan sciences, enseignement des langues vivantes dès trois ans, ECLAIR, évaluation des enseignants... Le rythme des annonces pour l'école pourrait donner le tournis, encore faudrait-il qu'elles soient autant de signes positifs pour l'école ! Mais leur contenu nous laisse sur notre faim ! Quel parent pourrait croire que la seule récitation des tables de multiplication, déjà largement au programme, serait une solution miracle pour améliorer les réussites en mathématiques ? Quel enseignant pourrait se féliciter d'une soi-disant extension des langues dès la petite section, alors que tous les CE1 n'y ont pas encore accès, que les postes d'intervenants disparaissent et que la formation est exsangue ? Ecrans de fumée pour mieux masquer les conséquences de suppressions de postes plus sévères que jamais, ces annonces vont à l'encontre d'un nouveau souffle pour l'école ! Redonner des couleurs à l'école, c'est pourtant nécessaire ! Les résultats de la France aux évaluations PISA ont encore mis l'accent sur l'urgence de transformer notre système éducatif pour qu'il s'attaque enfin à la réduction des inégalités. Un autre budget, d'autres choix éducatifs telles étaient les raisons de la mobilisation du 22 janvier. Le 10 février le SNUipp appelle les enseignants des écoles à faire grève et à manifester pour les faire entendre fortement ! Au delà, le collectif « *Notre école notre avenir* » appelle le 19 mars à une journée de manifestations dans toutes les académies. Tous ensemble, pour l'éducation !

Sébastien Sihr

Actu

5

10 FÉVRIER,
GRÈVE
POUR L'ÉCOLE



Dossier

14

EDUCATION
PRIORITAIRE
BESOIN D'UN
VENT NOUVEAU



Métier

20

NOISY-LE-SEC
sur les traces d'enfants

DESSINE-TOI
sur les écrans



Réflexion

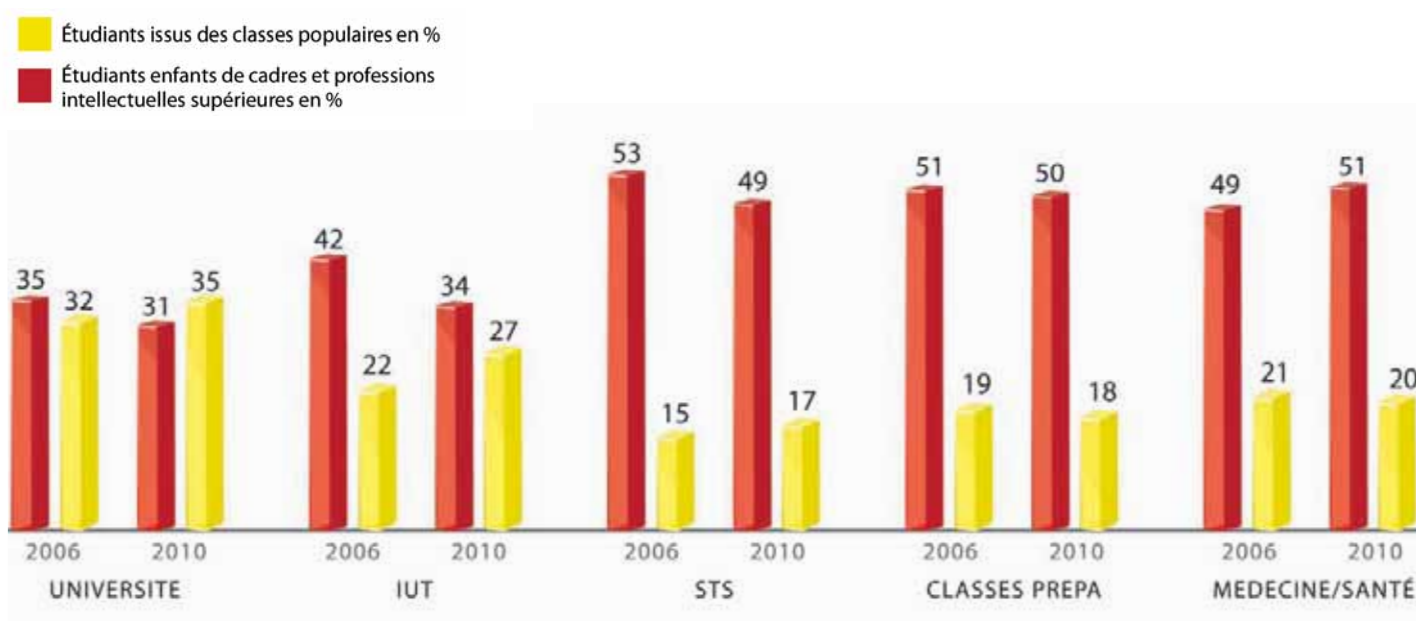
27



PUBLIC/PRIVÉ
Les liaisons dangereuses
LANGUES À TROIS ANS
L'interview de Marie Ange Dat

ORIGINES SOCIALES DES ÉTUDIANTS : LES ÉCARTS SE CREUSENT

« Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur par rapport à leur proportion dans la population active ». C'est la principale observation de la 6^{ème} enquête sur les conditions de vie des étudiants de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), qui s'appuie sur des enquêtes de l'Insee et sur les réponses de 25% de l'ensemble des étudiants français scolarisés en 2009-2010. En effet, alors que les ouvriers, employés et chômeurs représentent plus de la moitié de la population active française, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures n'est que de 7%. Pour Marie Duru-Bellat, professeure à Sciences-Po « indépendamment des précautions à prendre, et en notant bien que les variations sont assez faibles, une chose est claire: il n'y a pas d'ouverture sociale dans l'enseignement supérieur ».



IVG FAIRE APPLIQUER LA LOI

Chaque année 3000 à 4000 femmes se font avorter à l'étranger faute de pouvoir le faire en France. Coût trop élevé, refus des interventions au delà de 12 semaines, délais trop longs pour obtenir un rendez-vous, défaut d'information... L'accès à l'IVG prévu par la loi Aubry de 2001 rencontre de nombreux obstacles. Un rapport de l'inspection générale des affaires sociales de 2009 constate « l'application partielle et inégale » des lois sur l'IVG. Le 17 janvier dernier, le planning familial et plusieurs associations féministes ont adressé un courrier re-

commandé au Premier Ministre « pour faire cesser, dans les meilleurs délais, ces illégalités. ». Elles demandent la mise en œuvre des dispositions rendant obligatoire l'information et l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires et pour les jeunes le droit à un accès gratuit, confidentiel et autonome à la contraception tel qu'il est prévu par la loi. François Fillon dispose d'un délai de deux mois pour répondre, au-delà duquel les associations saisiraient le Conseil d'Etat.

Philippe Miquel

CAMPAGNE JPA, 66^{ÈME}

Aider les enfants à partir en vacances, c'est l'objectif de la campagne de solidarité organisée chaque année par la JPA. La 66^{ème} édition rimera de nouveau avec la vente de vignettes. Mais il s'agit aussi d'une campagne de solidarité et de citoyenneté. L'association met à la disposition des enseignants une série d'outils pédagogiques qui permettent de travailler ces notions.

www.jpa.asso.fr/index2.php?goto=campagne



USA : REcul DE L'ESPÉRANCE DE VIE

L'espérance de vie à 15 ans est passée de 77,9 à 77,8 ans entre 2007 et 2008 aux USA : un recul minime, mais recul quand même, le premier depuis 1945. Accidents cardiaques et cancers sont les 1ères causes de mortalité mais avec un taux d'obésité stable et un tabagisme en déclin, c'est surtout l'inefficacité du système de santé qui est pointé du doigt. Les dépenses de santé par habitant ne cessent de progresser et un grand nombre d'étasuniens n'est pas assuré. Problème à l'origine du plan santé lancé par Barack Obama.

1,5 %

c'est la hausse moyenne des prix entre 2009 et 2010 (même hors tabac). Ils étaient en hausse de 0,1 % entre 2008 et 2009.

ITALIE : INTERDICTION DE LIVRES

La région de Venise, dirigée par Lucas Zaia de la *Ligue du Nord*, vient de faire interdire dans les bibliothèques et les écoles la diffusion et la lecture de livres dont les auteurs ont signé l'appel pour Cesare Battisti en 2004, ainsi que des ouvrages jugés « non éducatifs »... Relents du roman de Ray Bradbury, *Fahrenheit 451*, dans cette région d'Italie où les lecteurs ne peuvent plus emprunter les livres de l'auteur de *Gomorrah*, Roberto Saviano ou du philosophe de renommée internationale Giorgio Agamben, pour ne citer qu'eux.

ANGOLA : ENSEIGNEMENT DES LANGUES NATIONALES

Le ministère de l'éducation angolais a annoncé sa volonté de consolider l'enseignement des langues nationales dans les écoles primaires. Les 7 langues vernaculaires du pays seront utilisées du CP au CE2 à l'aide de manuels spécialement élaborés. Une décision qui va dans le sens des préconisations de l'Unesco qui recommande l'enseignement dans la langue maternelle.

LA RÉVOLTE DE LA JEUNESSE TUNISIENNE

Comment expliquez-vous le rôle des jeunes dans les événements qui se sont déroulés en Tunisie depuis plus d'un mois ?

200 000 jeunes diplômés se retrouvent au chômage et cette situation dure depuis 5, 6, 7 ans. Ils sont obligés de chercher des petits boulots comme Mohamed Bouaziz devenu marchand ambulant qui s'est immolé. D'autres se font bergers ou encore candidats à l'émigration. Déjà en 2008, le mouvement social dans le bassin minier de Gafsa avait démarré par la rébellion d'un groupe de jeunes diplômés qui, recalés, avaient occupé le local syndical. Le mouvement social qui a suivi, a été réprimé, de manière très violente et les jeunes ont été condamnés à la prison. Ce problème est majeur.

Cette revendication sociale est-elle encore au cœur des attentes après « La révolution » ?

La première revendication est devenue politique. L'absence d'organisations, d'associations ou de partis politiques a eu pour conséquence que cette jeunesse s'est



Mouhieddine Cherbib
du comité pour les libertés et les droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT)

repliée sur Internet. Sur 10 millions d'habitants, la Tunisie compte 1,5 million de facebookiens ! Le départ de Ben Ali témoigne de cette aspiration à la liberté. Le peuple tunisien, depuis le début des événements, a pris la parole et ça l'a transformé. Pour les nouveaux gouvernants, la tâche n'est pas simple. Ils ne doivent pas décevoir sur le plan des droits mais ils doivent aussi trouver des solutions au problème social de la jeunesse.

Comment le système éducatif peut-il y contribuer ?

Cela passe notamment par une réforme du système éducatif. Il existe un enseignement de masse qui fait que l'alphabétisation est gagnée. Les familles tunisiennes investissent énormément dans l'éducation mais le système n'est pas isolé du reste de la société et de son délitement par la corruption. Il est dans un état de délabrement. Il faut le reconstruire mais aussi réfléchir à une réforme professionnalisante, à des contenus qui préparent le pays à son développement.

Propos recueillis par Lydie Buguet

DÉCROCHAGE VERS UN PLAN DE LUTTE EN EUROPE

La Commission européenne a proposé lundi 31 janvier un plan de lutte contre l'échec scolaire destiné aux jeunes qui, à la fin de leur scolarité obligatoire (l'âge pouvant varier entre Etats membres de l'UE), abandonnent « l'éducation et la formation avec des qualifications correspondant, au mieux, au premier cycle de l'enseignement secondaire ». Ce problème concerne six millions de jeunes, soit 14,4% d'une tranche d'âge, l'objectif étant de faire tomber ce taux en dessous de 10%. La Commission préconise des mesures préventives touchant l'enseignement primaire

avec l'amélioration des conditions d'accueil et d'éducation « des jeunes enfants » et de « la transition de l'enseignement primaire au secondaire ». Transformer les écoles « en endroits encourageants », apporter « un soutien individuel en cas de besoin », aider à retrouver l'estime de soi, créer des écoles de la deuxième chance... Il s'agit « d'orientations de base » dont devraient s'inspirer les 27. Le plan sera examiné par les ministres de l'éducation du 2 au 4 mai et pourrait être adopté par le Conseil européen en 2012.



Grève le 10 pour l'école !

La mobilisation pour l'école ne peut attendre : grève le 10 février et 30 manifestations le 19 mars !

Serait-il pris de logorrhée ou est-ce le syndrome présidentiel de « l'annonce à tout-va » qui a gagné Luc Chatel? Formation, sciences, rythmes, langues vivantes, ECLAIR, plan violence, Shoah... les annonces du ministre fusent depuis le début de l'année. Les déclarations restent vagues ou reprennent des poncifs, du déjà vu, déjà fait... Cela ressemble fort à un écran de fumée mais qui ne réussit pas à cacher l'essentiel, le feu d'une dotation tristement historique, 8967 fermetures de postes dans le premier degré.

Car de toute cette agitation, la seule annonce qui prend corps, c'est cette dernière. Sa déclinaison départementale qui s'effectue dans les comités techniques académiques éclaire de façon brutale les conséquences qu'auront dans les classes les choix budgétaires du gouvernement.

Les opérations de carte scolaire vont être reportées après les élections cantonales. La répartition des fermetures est déléguée aux rectorats mais obéit à une logique nationale, les fameux leviers définis par le ministère. Globalement, les rectorats ont ciblé les postes les moins visibles, d'abord les supports des intervenants langues là où ils existaient encore (près de 700) puis les RASED qui continuent à être grignotés peu à peu. Les brigades de formation, les postes surnu-

méraires comme en ZEP ne sont pas épargnés ni les postes en établissements spécialisés. La scolarisation des 2 ans, là où elle subsiste, va faire les frais de la hausse des effectifs dans les classes. Car bien sûr, la suppression de ces postes transparents ne suffira pas à épargner totalement les classes. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les dotations des départements en croissance démographique: 1 poste en Haute-Savoie pour 483 élèves supplémentaires, 1 poste en Isère pour 789 élèves, 2 en Vendée pour 336 élèves, 5 en Loire-Atlantique pour 502 élèves et 0,5 poste en Haute-Garonne pour 1163 élèves, moins 20 postes en Seine-Saint-Denis pour 2160 élèves supplémentaires...

Le 22 janvier, le collectif des 25 qui regroupe tous les acteurs de la communauté éducative a dénoncé dans les départements la suppression de moyens pour l'école et pour la réussite des élèves. Le SNUipp et la FSU se sont engagés dans une démarche unitaire et, prenant leurs responsabilités, ont lancé leur appel pour le 10 février. Depuis, le collectif des 25 a décidé de faire du 19 mars une journée de manifestations dans chaque académie. Ces deux rendez-vous sont incontournables pour une politique éducative ambitieuse, pour une école de la réussite de tous.

Lydie Buguet



Salaires : pétition intersyndicale

« Oui à l'augmentation des salaires dans la Fonction publique » c'est le titre de l'appel lancé par l'intersyndicale de la *Fonction publique*. En effet, depuis des années l'augmentation insuffisante de la valeur du point d'indice par rapport à l'inflation a conduit à une baisse du pouvoir d'achat. Le gel projeté pour 2011 (et envisagé pour 2012 et 2013) mais aussi l'augmentation des retenues pour pension dans la loi de réforme des retraites va accentuer ce mouvement! L'intersyndicale appelle les agents de la *Fonction publique* à signer une pétition pour imposer d'autres choix.

<http://site-syndicat.org/petition/>

RASED Appel national

Un appel national pour la défense des RASED et de ses missions de service public a été lancé par des organisations syndicales, associations professionnelles, mouvements pédagogiques et FCPE. Il est à diffuser largement lors des actions de carte scolaire pour rappeler l'urgence de défendre aussi les aides spécialisées : motions à l'adresse des IA, courriers aux élus, affichages dans les écoles, tracts...

<http://www.snuipp.fr/Appel-national-pour-les-RASED>

A MAYOTTE LA DÉPARTEMENTALISATION PASSE PAR L'ÉCOLE

Courant 2011,
Mayotte
deviendra le
101ème
département
français. Une
chance et une
gageure pour le
système éducatif
mahorais.



C'est à Mamoudzou, chef-lieu de la collectivité territoriale de Mayotte qu'on trouve la plus grande maternité de France. Près de 5000 naissances par an sur les 8000 dans l'île qui donnent une idée du dynamisme démographique sur ce caillou au parfum d'ylang-ylang. Mais une donnée qui, associée à l'importante croissance migratoire traduit l'ampleur des problèmes sociaux, économiques, politiques qui traversent la société mahoraise et le défi que doit relever l'école de la République sur ce morceau africain de territoire français.

Car la grande majorité des 190 000 habitants de Mayotte est attachée à la nationalité française acquise depuis 1841. A l'inverse des autres habitants de l'archipel des Comores qui se sont prononcés pour l'indépendance en 1974 et en dépit des protestations internationales, les Mahorais ont exprimé à plusieurs reprises par leurs suffrages (1974, 1976, 2000) leur souhait de rester Français. Cette volonté a débouché sur la création d'une collectivité départementale* depuis 2001 et l'accès au statut de département français (le 101ème) qui devrait se concrétiser en avril 2011.

On comprend aisément, l'intérêt de la population à bénéficier des garanties sociales démocratiques et économiques du giron de la République. La position privilégiée de l'île dans l'Océan Indien en fait un atout géostratégique important pour la France. Mais le maintien de ce « *confetti de l'histoire* » aux portes d'un continent africain marqué par la pauvreté et



l'instabilité politique n'est pas sans poser problème. L'un des plus prégnants est la forte attractivité migratoire qui pousse les comoriens à embarquer sur les kwassakwassa (bateaux rapides) pour gagner l'île de Mayotte voisine. Un autre point de tension est la prise en compte de la culture locale mahoraise dans le fonctionnement des institutions françaises et plus particulièrement de l'école.

ACCUEILLIR TOUJOURS PLUS D'ÉLÈVES

Le système éducatif est en effet concerné au premier chef par les difficultés sociales du futur département. L'école mahoraise doit faire face au spectaculaire essor démographique et scolariser l'ensemble des enfants : une population d'élèves majoritairement confrontée à des conditions de vie marquées par la précarité et la pauvreté et dont une large part, issue de l'immigration comorienne, est non francophone. Siti Mari Saïd Ali, qui enseigne dans le village de Poroani au sud-ouest de l'île a été recrutée en 1997 au niveau du bac pour faire face à l'explosion des effectifs scolaires. Après deux années

« Notre école compte 20 classes et faute de place nous fonctionnons sur le principe de la rotation »



de formation qui lui ont donné le statut d'institutrice, elle a choisi la maternelle « pour mieux voir évoluer les enfants ». 10 ans plus tard, elle conserve le même amour du métier malgré des conditions de travail difficiles: « Les relations avec les parents d'élèves sont parfois compliquées. Ici même les plus petits ont l'habitude de se déplacer seuls et à la sortie de l'école il n'y a personne. Les parents ont compris l'intérêt de la scolarisation mais beaucoup d'entre eux, sans travail, ont dû mal à se faire respecter; il n'est pas rare qu'ils obligent leurs enfants à rester à l'école en les frappant avec un petit fouet! ». Pour les 32 élèves de la classe de moyens de Siti Mari, le principal enjeu est l'apprentissage de la langue française. « Peu d'enfants parlent français à la maison. Au début, j'utilisais beaucoup ma langue maternelle le shimaoré pour expliquer et traduire mais dans cette région, les élèves parlent shibouski; Maintenant je parle uniquement le français ». Une attitude qui amène les enfants à s'entraider et qui donne de bons résultats: « La plupart des élèves de notre école arrivent au CP avec un bon niveau ».

DES CONDITIONS INDIGNES

Mais pour Siti Mari, comme pour Stéphane Miaux qui enseigne en CP/CE1 à

Une démographie scolaire galopante de 2003 à 2010

Maternelle :
de 9 996 à 15 868 : + 58,7%
Élémentaire :
de 30 375 à 33 470 : + 10,2%

Koungou, au nord-est de l'île, le principal problème est matériel. « Notre école compte 20 classes et faute de place nous fonctionnons sur le principe de la rotation: la moitié des classes viennent de 7 à 12h 20 et les autres de 12h 30 à 17h 40 ». On est loin du débat sur les rythmes en métropole! « La journée continue épuise les enfants dont beaucoup fréquentent en plus l'école coranique ». Dans cette zone défavorisée, beaucoup d'élèves sont sans papier et vivent dans les bidonvilles tout proches. « Les conditions sont extraordinairement lamentables », déplore Stéphane, « on crève de chaud dans les préfabriqués et on ne s'entend plus à chaque averse tropicale ». La municipalité n'assure plus l'entretien depuis une semaine et l'état d'insalubrité est tel que l'équipe d'enseignants a fait valoir son droit de retrait, soutenue par les parents. Un problème récurrent sur l'île où 70% des écoles fonctionnent malgré un avis négatif de la commission de sécurité.

UN MÉTIER, PLUSIEURS STATUTS

L'argent des collectivités locales qui devraient fournir 900 euros par classe à le plus grand mal à parvenir à destination.



Saïd Abdallah, enseignant en classe de CM1 à Mamoudzou, se contente de cahiers et de stylos: « Nous n'avons pas de livres et devons acheter le matériel sur notre budget personnel ». Pour Saïd, il y a un fossé entre les exigences de l'administration et la réalité du fonctionnement des écoles et des élèves accueillis: « La langue française reste une langue seconde, je garde mes élèves deux ans de suite pour mieux les suivre dans l'apprentissage de la lecture mais un quart d'entre eux ont deux ans de retard. ». Saïd, professeur d'école a passé le concours d'entrée à Mayotte et suivi la formation de l'IFM. Il pointe la diversité des statuts des personnels: « Faire travailler ensemble des contractuels payés 980 €, des instituteurs, des P.E locaux et d'autres arrivés par exeat qui gagnent le double peut créer des tensions » mais c'est pour ajouter « Dans mon école, il n'y a pas de problème ». Une solidarité indispensable pour relever les défis qui attendent l'école de Mayotte.

*statut transitoire qui présente certaines dispositions dérogatoires au fonctionnement d'un département

Philippe Miquel

Le SNUipp Mayotte porte la voix des foundis*

Fort des 70,9 % des voix recueillies aux dernières élections paritaires locales, le SNUipp Mayotte est en première ligne pour accélérer la nécessaire mutation de l'école mahoraise dans le processus de départementalisation. Les revendications ne manquent pas pour permettre aux enseignants de l'île de bénéficier des mêmes droits que leurs collègues de métropole: titularisation des contractuels, indexation des salaires, participation au mouvement national informatisé... Le SNUipp s'investit aussi pleinement dans le combat pour l'amélioration de conditions d'enseignement tellement déplorables qu'elles conduisent certaines équipes (Mamoudzou, Koungou, Koropa) à faire valoir leur droit de retrait. Une détermination qui porte ses fruits: le 26 janvier dernier, le préfet de Mayotte a annoncé le lancement d'un plan de rénovation des écoles, se déclarant en accord avec la position du SNUipp sur le dossier.

* la voix des maîtres: titre du bulletin du SNUipp Mayotte



RAPPORT SUR L'INTÉGRATION

Le Haut conseil à l'intégration vient de faire paraître un rapport intitulé *Relever les défis de l'intégration à l'école* qui énonce 50 propositions en ce sens. Fait étonnant ce document a été mis en valeur par un communiqué du premier ministre qui surfe sur le thème des valeurs de la République en danger: « *L'école est aujourd'hui confrontée à des revendications nouvelles liées au communautarisme et à l'identité religieuse qui se traduisent souvent par le rejet de la culture et des valeurs de la République française.* » Et plus loin « *L'école doit relever... un défi culturel visant à l'adhésion aux valeurs communes de la République française de plus en plus contestées* ». Les enfants issus de l'immigration sont ainsi désignés comme un risque et une menace.

Ce communiqué est bien dans la ligne du rapport pour lequel c'est donc à l'école de quasiment tout faire. Les 50 propositions ressemblent à un « *inventaire à la Prévert* » ou les poncifs et les fausses bonnes idées inapplicables se succèdent. Celle qui propose de « *mettre l'accent sur l'apprentissage du français dès la maternelle* » est un déni du travail des enseignants de maternelle et fait peu de cas de la réalité des effectifs en classe!

Rubrique : L'école/Le système

BUDGET : LE 22 POUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE

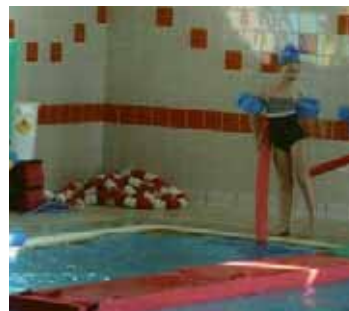


Le 22 janvier le collectif des 25 à l'origine de la campagne « Un pays, une école, notre avenir » appelait à des initiatives dans toute la France.

VIOLENCE : LES ANNONCES

Éric Debarbieux, président du conseil scientifique des *Etats généraux de la sécurité à l'école* annonce une enquête, courant mars, sur les victimes de violences scolaire ainsi qu'une « *réflexion sur le harcèlement entre élèves* ». Luc Chatel, de son côté, entend proposer aux enseignants stagiaires, des modules de formation à la « *gestion de classe* ».

Rubrique : Métier/La formation



NATATION CIRCULAIRE RENTRÉE 2011

Une nouvelle circulaire natation devrait voir le jour. Elle n'entrera en vigueur qu'à la rentrée 2011. En attendant, le SNUipp réclame l'annulation du texte réglementaire confus de novembre dernier. Les bénévoles agréés doivent pouvoir continuer l'encadrement de l'activité natation.

Rubrique : Le métier/Les enseignements

LOGEMENT NOTE DE L'INSEE

Une note de l'Insee du 6 janvier 2011 détaille le nombre de sans domicile et de mal logés en France au début du 21ème

siècle. Plus de 3 millions de personnes ne bénéficient pas d'un logement décent.

Rubrique : L'enfant/Droits

EREA AUDIENCE

En 2006, puis 2009, les enseignements adaptés ont fait l'objet de nouvelles circulaires. Mais la question des EREA était restée pendante. Le 10 janvier, le SNUipp-FSU, qui sollicitait depuis longtemps une audience, a été enfin reçu au ministère de l'éducation nationale. Il a interpellé sur l'urgence à traiter ce dossier.

Rubrique : L'école/Le collègue

IMMIGRATION ARRÊTÉ À 6 ANS

Vazgen Asryan, un enfant de six ans, a été arrêté par les gendarmes vendredi 7 janvier dans son école de Langeac, puis conduit dans un centre de rétention administrative. Le SNUipp s'est adressé aux ministres de l'éducation nationale et de l'intérieur, pour que l'enfant puisse reprendre sa scolarité au plus vite.

Rubrique : L'enfant/Droits

PRÉCARITÉ 20 JANVIER

Jeudi 20 janvier, les organisations syndicales ont organisé une journée d'actions contre la précarité. L'occasion de demander que la situation des contrats aidés soit traitée dans les négociations en cours.

Rubrique : Le syndicat/les interventions

HORS DE FRANCE PAYS INSTABLES

Les enseignants français actuellement en poste dans des pays « *instables* » vivent des moments difficiles. Le SNUipp soutient leurs demandes d'informations rapides et demande aux autorités françaises et à l'AEFE de prendre toutes les dispositions pour garantir leur sécurité.

Rubrique : Le syndicat/les interventions

FORMATION

LE SNUIPP S'ADRESSE AU MINISTRE

Prenant au mot le Président de la République qui a reconnu le 19 janvier dernier la nécessité de « remettre sur le chantier les éléments de formation », le SNUipp a adressé un courrier au ministre Luc Chatel. Il lui rappelle les alertes qu'il avait formulées quant aux conséquences de cette réforme, révélées d'ailleurs par une enquête syndicale auprès des PES (FSCn°344). Confirmation aussi par le rapport de la *Direction générale des ressources humaines*, réalisé en octobre 2010 et publié en janvier 2011, qui a repéré et étudié les difficultés des 7159 PES. Ce rapport précise qu'« une formation avant la rentrée est très demandée ». La multiplication des annonces en terme de modules de formation qui fleurissent dans les différents plans gouvernementaux (plans sciences et mathématiques, formation aux situations de violence et à la gestion de classe, intégration des valeurs laïques) témoigne, s'il en était encore

besoin, à quel point les promoteurs de cette réforme se sont fourvoyés.

C'est pourquoi le SNUipp, qui demande depuis plusieurs mois l'abandon de cette réforme et avait déjà formulé cinq propositions, insiste sur l'urgence d'une nouvelle circulaire cadrant l'organisation des stages, afin de permettre, comme celle du 25 février 2010, qu'aucun PES ne soit nommé dès la rentrée en pleine responsabilité de classe. Quant aux masters ils doivent bénéficier d'un cadrage national en terme de contenus et d'alternance. Les étudiants ne doivent pas servir de moyens de remplacement. En réponse au Président qui demande « d'améliorer le système », le Snuipp rappelle sa volonté de discuter de la mise en place d'une vraie formation professionnelle « dans l'intérêt des élèves, de l'organisation de l'école et du respect du métier d'enseignant ».

Vincent Martinez

ENTRETIEN DE CARRIÈRE
EXPÉRIMENTATION SURPRISE

Une expérimentation d'entretiens de carrière pour des enseignants ayant 2 ou 20 ans d'ancienneté vient d'être lancée dans les départements. Interpellé par le SNUipp, le ministère confirme cette procédure. Cette mesure qui fait partie des pistes proposées dans le cadre du pacte carrière est censés améliorer « la mobilité professionnelle des enseignants ». Or, tout ceci s'expérimente sur le terrain sans qu'aucune concertation n'ait été menée, ni aucune information précise communiquée aux enseignants. Le SNUipp vient de rap-

pelez au ministère que ces entretiens ne pouvaient être imposés aux enseignants, le principe du volontariat devant primer. De plus, il appelle les conseillers pédagogiques et directeurs d'école à refuser de mener ces entretiens, comme le ministère le suggère dans son courrier. Une généralisation est prévue à partir de mars. Le SNUipp vient d'obtenir une audience pour que les objectifs et les modalités de cet entretien de carrière soit clarifiés et précisés.

Aline Becker

AGEEM

L'Ageem (*Association générale des enseignants et classes maternelles publiques*), comme les autres mouvements pédagogiques et d'éducation populaire, a dû renoncer à ses 5 postes et demi d'enseignants mis à disposition par le ministère. Grâce à une lettre de recommandation du ministère, un temps complet et deux mi-temps lui ont été attribués par deux IA. Une situation peu pérenne en soi. L'association attend une subvention ministérielle pour financer des détachements, mais le budget 2011 reste muet sur le sujet. Cette « décision » s'inscrit dans une mise en difficultés plus générale de l'école maternelle, « un réservoir de postes important puisque l'école maternelle n'est pas obligatoire », dénonce Lucile Barberis, présidente de l'association.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT :
INQUIÉTUDE

La situation des unités d'enseignements des établissements ou services médico-sociaux est préoccupante. De nouveaux textes les concernant sont parus depuis un an et demi. Après une phase de relatif attentisme, la négociation de leurs conventions entre les IA et leurs responsables se met en place et révèle les difficultés attendues. La situation des enseignants du premier degré qui y exercent est notamment remise en cause en terme d'horaires, de missions et des conditions de travail... Le SNUipp organisera une journée nationale sur les unités d'enseignement en juin. Par ailleurs, il prend des contacts intersyndicaux en vue d'une action unitaire sur les horaires et conditions de travail.

ERRATUM CARTE SCOLAIRE

Des erreurs se sont glissées dans la carte sur les dotations départementales parues dans le FSC 350.

Le département du Maine-et-Loire ne perd pas 85 élèves, il en gagne 88. Dans l'Ain la hausse d'élèves est de 573 et non de 209 et en Savoie, il y a plus 113 élèves et non pas moins. La dotation de l'Eure-et-Loir est de moins 12 postes au lieu des 27 suppressions annoncées. La Charente et Charente Maritime perdent respectivement 21 et 26 postes pour une baisse de 253 et 279 élèves.

DÉFENSEURS DES DROITS : LES ENFANTS PRÉSERVÉS

La fonction de défenseur des enfants a été maintenue malgré la création d'un défenseur des droits unique adoptée par l'assemblée nationale le 18 janvier. Les associations de défense des droits de l'homme s'étaient opposées au regroupement des autorités administratives indépendantes*, dénonçant une volonté gouvernementale d'éliminer les contre-pouvoirs. Les députés ont conservé la dénomination de défenseur des enfants ainsi que la possibilité, pour les mineurs, de le saisir directement. Un point positif pour le SNUipp qui devra être confirmé lors de la deuxième lecture au Sénat.

* Médiateur de la République, défenseur des enfants, CNDS, Halde, contrôleur des prisons

CALVADOS PÉTITION SANTÉ

Après avoir bataillé auprès de l'inspection académique pour obtenir une visite médicale, quelques enseignants de Lisieux dans le Calvados ont dû faire plus de 60 km à leur frais, pour se rendre à Caen afin de rencontrer le médecin de prévention. A la rentrée 2010, il n'y avait qu'un seul médecin pour toute l'académie. Face à cette pénurie, les enseignants ont décidé de lancer une pétition relayée par le SNUipp, qui pourra s'étendre à l'ensemble du département, afin d'obtenir un recrutement en nombre suffisant de médecins et la mise en place de permanences médicales sur tous les secteurs du département.

REMPACEMENTS HALDE SAISIE

A Epinay-sur-Seine (93), les enseignants absents ne sont plus remplacés à l'école Jean Jaurès. Depuis septembre, sur 70 jours de classe environ, on a compté à peu près une cinquantaine de journées où il a manqué au moins un remplaçant dans cette école de 10 classes. Ayant épuisé toutes les démarches, les parents excédés ont décidé de déposer un recours au tribunal administratif pour cette rupture de la continuité du service public, mais aussi de saisir la HALDE pour discrimination. En effet les parents qui ont conscience d'être sur un territoire avec de nombreuses difficultés, ont le sentiment d'être moins bien lotis qu'ailleurs. Et ils trouvent injuste la scolarité en pointillé qui est offerte à leurs enfants dans cette ville. Vers la mi-janvier, celle-ci affichait 40 classes primaires sans enseignant sur les 276 que compte la localité. La grappe n'explique pas tout.

PLAN SCIENCES A L'HEURE DU RECYCLAGE...

A écouter le ministre, les élèves français n'apprennent pas à compter et les enseignants ne savent pas enseigner les mathématiques et les sciences. Tout en utilisant un néologisme québécois, l'« innumérisme », il propose un « enseignement renouvelé des fondamentaux » (1), à savoir « calcul mental 15 à 20 minutes par jour » et récitation des tables. Il compte missionner, dans chaque département, un IEN pour les maths et un pour les sciences. Il veut « encourager le déploiement d'un enseignement basé sur l'expérimentation et l'investigation », façon *La main à la pâte*. Il veut aussi favoriser les recherches, mettre en ligne des ressources pédagogiques, publier des progressions types, un guide de jeux scientifiques (échecs...) encourager les partenariats (*Universciences, Onisep...*)

Sauf que, les enseignants pratiquent au quotidien le calcul mental depuis 2007. Sauf que l'inspecteur chargé des sciences existe depuis 2005, que des recherches existent, que les documents d'accompagnement fondés sur les dites démarches ont été retirés du site *Eduscol...*

Ceci dit, les résultats des élèves français pointent des problèmes réels concernant la capacité à « résoudre des problèmes en mobilisant leur aptitude à raisonner » (PISA) ou la difficulté à conceptualiser pour plus de 40% des élèves en fin d'école primaire (2). Mais recycler ainsi des mesures à l'allure passéiste ne rassurera personne. Ainsi en sciences, avoir une démarche expérimentale sous-tendue par une sérieuse structuration des apprentissages nécessite d'autres conditions d'apprentissages. C'est aussi la formation des enseignants qui est de nouveau sur la sellette. Le ministre, qui a annoncé « une conférence nationale sur l'apprentissage des mathématiques », réclame des épreuves spécifiques pour les concours PE, promet des modules de formation pour les PES et des formations pour les enseignants en place (continue?). Chiche!

(1) ITV au JDD 29 janvier 2011

Les compétences des élèves en sciences expérimentales en fin d'école primaire. Les Notes d'information – DEPP janvier 2011

Michèle Fremont



RYTHMES TROUVER LE BON TEMPO

Le pré-rapport sur les rythmes scolaires remis au ministre de l'éducation, le 25 janvier dernier, montre que le statu quo n'est pas envisageable, bien qu'il n'y ait pas de consensus. Le comité de pilotage devra à nouveau plancher sur les axes de travail fixés par Luc Chatel, pour rendre son rapport d'orientation au printemps prochain. Les décisions du ministère devraient être annoncées en juin pour un premier aménagement à la rentrée 2013 et une application en 2014.

Pour le SNUipp, le constat initial est « un désaveu de la politique imposée depuis 2008 où l'aide personnalisée et les nouveaux programmes ont considérablement déséquilibré et alourdi la journée des élèves ». L'avis des enseignants doit être pris en compte car la dimension qualitative du temps scolaire et les conditions d'exercice du métier sont incontournables dans la réflexion sur les rythmes.

Aline Becker

DIRECTION SURCHARGÉE

Les tâches des directrices et directeurs se sont alourdies alors même que les aides administratives disparaissent. Une situation qui pèse sur les conditions d'exercice de cette fonction.

Depuis la rentrée, plusieurs milliers de contrats d'EVS affectés à l'aide administrative ne sont pas renouvelés faute de financement. 20 millions d'euros ont été transférés au budget 2011 mais ne permettront pas le retour et le maintien partout des aides administratives. Et pourtant dans les écoles leur présence pallie en partie les difficultés d'une fonction surchargée. C'est la 5ème année que l'école maternelle à Ozoir (77) dispose d'une EVS direction d'école mais le contrat de Marguerite, l'EVS se termine le 31 mai. Sera-t-il renouvelé ? C'est le souhait de Marie-Hélène Andry qui décrit par le menu cette aide. Gestion des entrées et des sorties des enfants dans cette école à 5 classes qui donne sur la rue, téléphone, gestion de la bibliothèque... La présence de Marguerite donne plus de fluidité à la vie de l'école mais soulage aussi la directrice dans ces tâches purement administratives qui parasitent sa fonction. « Marguerite qui se débrouille mieux en informatique que moi élabore les tableaux de service, les mots pour les sorties, gère le logiciel de demandes de travaux pour la mairie, trie le courrier, rédige les relances pour

les assurances scolaires, les invitations des équipes éducatives... » Et il reste largement de quoi occuper Marie-Hélène sur sa journée de décharge. Car, les tâches administratives se sont indéniablement alourdies. Christelle Cherel, directrice de l'école de Châtres-sur-Cher (41) résume cette tendance ainsi : « Pour chaque action, il faut un document. L'école se couvre et on démontre à la hiérarchie que l'on fonctionne ». Dans cette école rurale à 4 classes où les effectifs sont lourds, Christelle regrette l'absence d'un adulte supplémentaire mais « multifonction » qui soit une aide pour la direction mais aussi une aide pour les classes. Pour Arnaud Buffet, directeur d'une école à 4 classes à Averdon (41) sans EVS, la dérive administrative de la direction tient en particulier à la gestion des élèves en difficultés devenue bureaucratique et chiffrée plutôt qu'humaine. « Notre fonction est belle mais ce qui étouffe c'est le décalage entre ce qu'on vit et les demandes de l'administration. L'EVS est une réponse mais elle ne pourra résoudre toutes les dérives ».

Lydie Buguet



envoyant une carte pétition à l'Elysée sur laquelle on peut lire « l'inflation exponentielle de notre charge de travail rend plus difficile l'accomplissement de nos missions qui nécessitent d'être mieux définies, mieux reconnues et accompagnées de moyens spécifiques. » Cette carte est jointe à ce numéro de Fenêtres-sur-cours.

DIRECTION L'ELYSÉE

Le SNUipp a écrit au Président de la République pour dénoncer la disparition des aides administratives et pour lui demander de pérenniser cette mission dont « toutes des directrices et tous les directeurs ont besoin ». Il propose par ailleurs aux directrices et directeurs de faire de même en

REVUE DE PRESSE SAMEDI 22 JANVIER

Rassemblements et manifestations contre « l'entreprise de destruction massive de l'éducation nationale »

A Toulon, sur la place de la libération, des centaines de ballons



noirs tenus par les manifestants ont été lâchés. Action symbolique pour protester contre les suppressions de postes prévus à la rentrée 2011 et exprimer la colère « noire » de ceux qui refusent la casse du service public. « Nous sommes sur une pente vertigineuse. N'importe quelle école aujourd'hui peut être concernée par une fermeture de classe. » déplore dans *Var Matin* Annie Brandon, directrice d'école.



A Guéret dans la Creuse, réunis devant l'inspection académique, les manifestants ont placardé sur les portes de l'inspection un « permis de démolir, rentrée 2011 », une façon pour les manifestants de dire qu'« [ils] n'ont pas accepté

cette règle de la soustraction » annonce *l'Echo de la Creuse*. Jacques Roger, de la FCPE dénonce dans le journal « un choix hautement idéologique qui revient à appauvrir un peu plus l'enseignement public qui accueille tous les élèves pour mieux financer les choix de quelques uns » faisant référence au financement du privé.

A Mont-de-Marsan, c'est un Service après vente de l'éducation qui s'est tenu place Saint-Roch. Répondant de façon ironique à des questions posées par un public



complice, Jean-Noël Capdeville de la FSU, décorque les effets des coupes

sombres du budget de l'éducation. « Les recteurs doivent trouver des « leviers d'emplois » pour assurer un budget de pénurie » dénonce-t-il dans *Sud-Ouest*.

EDUCATION PRIORITAIRE BESOIN D'UN VENT NOUVEAU

Le Ministère de l'éducation nationale lance le dispositif ECLAIR qui répond mal aux exigences de l'éducation prioritaire. Alors que les indicateurs sont au rouge, cette dernière a d'abord besoin d'une politique de relance

Dossier réalisé par
Aline Becker,
Lydie Buguet
Pierre Magnetto
Vincent Martinez

A lors que le dispositif CLAIR (*Collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite*) avait été présenté dans la foulée des *Etats généraux de la sécurité à l'école* en avril 2010, il n'aura fallu attendre que 6 mois pour qu'il soit élargi aux écoles, sans aucun bilan et sans aucune attention portée aux critiques émises depuis sa mise en place. Du coup, les CLAIR se sont pris le « E » de l'école sur la tête, transformés en un rien de temps en ECLAIR. Les 1721 écoles classées en RAR (réseau ambition réussite) ont vocation à intégrer les ECLAIR à la rentrée 2011. Mais la liste de collèges et écoles concernés n'est pas arrêtée. c'est aux recteurs de les déterminer dans chaque académie. Le ministre affiche la volonté de retenir les établissements les plus en difficulté suivant des critères qui n'ont pas été précisés. On devrait toutefois connaître la liste des *Réseaux prochainement*.

Le problème est que le dispositif a d'abord été conçu pour « *engager des actions ciblées dans les établissements les plus exposés à la violence* ». Or, si cette dimension n'est sans doute pas à ignorer, il en est une autre qui reste incontournable, c'est celle des inégalités sociales à l'école. Elles ne cessent de se creuser comme l'ont montré les dernières études PISA. Le rapport de la *Direction générale de l'enseignement scolaire* sur les RAR rendu public au mois de janvier

par le ministère montre aussi que « *les écarts de réussite scolaire* » se maintiennent entre les RAR et le reste des écoles. Il y a donc du pain sur la planche et aujourd'hui, l'éducation prioritaire a davantage besoin d'un vent nouveau, d'un second souffle que d'un ECLAIR. C'est particulièrement le cas dans le primaire, parent pauvre de l'éducation prioritaire depuis la création des RAR.

Le dispositif ne répond pas à ce besoin, et il semblerait qu'au final, pour les écoles passant en ECLAIR, parmi les 1721 actuellement en RAR, rien ne change vraiment.

DES RAISONS D'ÊTRE INQUIETS

Le SNUipp estime que les inquiétudes ne manquent pas (lire ci-contre). La question de l'avenir de l'éducation prioritaire dans les réseaux n'entrant pas en ECLAIR est désormais posée. La formation

il ne s'agissait pas de faire « une pauvre école pour les pauvres », mais plus d'école pour les élèves les plus éloignés de la culture scolaire.

pedagogique, la formation au travail en équipe, les aides spécialisées, la formation à la lutte contre les discriminations... qui font déjà défaut, risquent-elles encore d'être affaiblies? Le nouveau système conduira-t-il Luc Chatel à concentrer les moyens sur les seuls ECLAIR aux dépens de

territoires jugés moins en difficulté? La politique budgétaire qui conduit à la suppression de 9 000 postes dans le primaire en septembre prochain n'est pas faite pour rassurer et les postes dédiés à l'édu-



cation prioritaire ou spécialisée, notamment dans les RRS, ne doivent pas servir de variable d'ajustement.

Cette énième refonte de l'éducation prioritaire (lire p18) ne réglera pas non plus les travers du système actuel. Trente années après la création des ZEP, les résultats ne sont pas satisfaisants et sont en fait très disparates. Le système avait été conçu pour des territoires défavorisés, identifiés selon la terminologie administrative comme des ZUS (*Zones urbaines sensibles*). Leur *Observatoire national* montre que si les indicateurs sociaux, culturels et économiques peuvent varier d'une zone à l'autre, leur nombre ne se réduit malheureusement pas aux 253 secteurs ECLAIR (lire p18). Les populations de ces territoires doivent bénéficier de mesures sociales et la dimension scolaire et éducative ne doit pas être minimisée.

LE RÔLE DE LA DYNAMIQUE DES ÉQUIPES

Une autre difficulté vient du fait que les pratiques et le fonctionnement qu'auto-risent les ZEP, ne sont pas pris en compte. Des effectifs par classe moins importants qu'ailleurs, des maîtres en nombre plus important que les classes, la présence effective de RASED, la coordination des équipes, davantage de ressources... il ne s'agissait pas de faire « une pauvre

école pour les pauvres », mais des lieux d'innovation, de créativité, de plus d'école pour les élèves les plus éloignés de la culture scolaire. Le rapport sur les RAR souligne d'ailleurs l'effet de levier de ces dispositions.

« *Ce qui est mis en évidence, c'est le rôle positif de la dynamique d'équipe et le pilotage à tous les niveaux* » assure Françoise Lorcerie, directrice de recherche au CNRS. Sur le terrain quand cette dynamique se met en place et que les acteurs jouent leur rôle, les effets peuvent se mesurer de manière tangible. A Clermont-Ferrand où le maître référent vient en surnuméraire pour l'enseignement des sciences, c'est le travail sur le raisonnement et l'abstraction extrê-

mement structurant pour les élèves qui est mis en exergue (lire p17). A Saint-Priest (lire p16/17), la vie du réseau est bouillonnante. Une action de formation-recherche a été mise en place. Elle suscite un grand intérêt professionnel et irrigue les écoles et collèges. Les enseignants qui y participant deviennent eux-mêmes des moteurs du réseau en animant des ateliers dans leur propre école. Et Françoise Lorcerie de souligner un enjeu majeur qui est « *de fournir de la technicité aux enseignants, de travailler sur les gestes professionnels pour remettre les apprentissages au cœur du plaisir d'enseigner à tous les élèves.* »

UNE POLITIQUE À RELANCER

Pour le SNUipp, la réussite de tous exige une politique volontariste et une véritable relance de l'éducation prioritaire. Le dispositif CLAIR étendu aux écoles primaires ne saurait en tenir lieu tant ses objectifs sont sous-tendus à la priorité affichée de lutte contre la violence scolaire.

En ces temps de restrictions budgétaires, il est nécessaire de rappeler que cela passe par la création de postes de maîtres supplémentaires pour une prise en charge différente de la difficulté scolaire. Cela nécessite aussi de bonnes conditions d'accueil des enfants de moins de 3 ans. Cela passe enfin par la reconnaissance de temps de concertation entre les maîtres et avec les partenaires de l'école.

De plus, le SNUipp demande des actions spécifiques de formation continue, la création de postes de d'enseignants maîtres formateurs en lien avec des équipes de recherche pour que les ZEP restent des laboratoires pédagogiques.



Rapport RAR Les maîtres supplémentaires comme levier de la réussite



« Les enseignants supplémentaires constituent un véritable levier [...] pour le dynamisme pédagogique dans les réseaux », telle est l'une des conclusions du rapport sur les Réseaux ambition réussite » (RAR), daté de juin 2011 et que le ministère vient de rendre public. S'il insiste sur l'apport positif des maîtres surnuméraires, le document permet aussi d'appréhender dans sa globalité un dispositif dont le bilan national souligne à la fois les forces et les lacunes. Le nombre d'élèves ayant un an de retard à l'entrée en 6ème recule significativement (-7%) et les acquis scolaires progressent légèrement: s'appuyant sur les résultats aux évaluations 2009-2010, le rapport indique que les élèves de CM2 sont 74% à maîtriser les compétences de base en français et 77,9% en mathématiques, soit respectivement +2% et +2,5% par rapport à 2006-2007. Toutefois, les « écarts de réussite scolaire » entre RAR et hors Éducation prioritaire (EP) se maintien-

ent et restent prégnants, de l'ordre de 20% en CE1 et de 25% en CM2. Lors de leur création en 2006, en remplacement des dispositifs ZEP - REP, les moyens attribués (3000 assistants d'éducation et redéploiement de 1000 enseignants supplémentaires sur une enveloppe annuelle de 325 millions d'euros) avaient permis de créer des postes de maîtres référents et de préserver l'existant, notamment les coordonnateurs et les seuils: 21,75 élèves par classe en RAR contre 23,8 hors EP en 2010. Concédaient que « les disparités entre les 254 réseaux » représentent « une caractéristique importante », le rapport n'envisage cependant pas de réponse structurelle ni d'augmentation de moyens et préconise davantage « des évolutions de la liste des établissements RAR [...] en lien avec la politique de la ville » et une amélioration du pilotage académique, de la formation, de l'accompagnement et de la reconnaissance de l'investissement des enseignants.

SAINT SE FORME

Et si l'éducation prioritaire avait besoin d'innovation en terme de formations ? Sur les deux réseaux de réussite scolaire de Saint-Priest dans le Rhône une action de formation recherche s'est mise en place avec le centre Michel Delay.

Ces 6 écoles et les 2 collèges des Réseaux de réussite scolaire (RRS) Colette et Gérard Philippe de Saint-Priest dans le Rhône se sont lancés dans une réflexion sur « la conscience des apprentissages ». A l'origine de cette problématique, le constat qu'il existe un déphasage plus fréquent dans les familles populaires entre la culture familiale et la culture scolaire. Comment faire alors pour que les pratiques d'enseignement permettent aux élèves de prendre conscience de leurs apprentissages pendant qu'ils accomplissent les tâches demandées ? Une question professionnelle qui se pose de la PS à la 3ème et qui donne tout son sens à la notion de réseau.

« Depuis longtemps, il existe sur les deux RRS des projets qui associent les différentes écoles ou les CM2 et le collège, raconte Stéphane Kus, le coordonnateur des deux RRS, mais c'est la première fois qu'on initie une réflexion collective inter-degré sur la pédagogie ». Pour ce faire, les équipes de circonscription et de réseaux se sont associées au centre académique Michel Delay (centre de formation et de ressources pour l'éducation prioritaire de l'académie).

UN DISPOSITIF ACADÉMIQUE

Les écoles et les collèges de Saint-Priest ne sont pas les seuls à profiter de ces actions. Ce centre intervient dans 17 réseaux RRS ou RAR de l'académie avec, chaque fois,

PRIEST EN RÉSEAUX

une problématique différente mais qui s'intègre dans la thématique de « *la différenciation pédagogique* » définie au niveau académique. Les réseaux concernés sont ceux dans lesquels les équipes de circonscriptions acceptent un pilotage non pas contraint mais participatif.

DE CONFÉRENCES EN VISITE DE CLASSES

Ainsi, à Saint-Priest, une série d'actions se sont mises en place depuis trois ans, conjuguant conférences, animations pédagogiques, stages de réseaux mais aussi des journées ressources qui font l'originalité de ce protocole. Durant cette journée, les formateurs, l'équipe de circonscription, le coordonnateur se rendent disponibles, soit pour aller dans la classe ou le cours des enseignants volontaires, soit pour échanger autour de dispositifs et d'outils en vue de favoriser la prise de conscience des apprentissages. Marc Prouchet, un des formateurs du Centre Michel Delay l'appelle une journée « *recueil de données* » car l'action se situe bien dans le domaine de la recherche universitaire. « *Nous observons la problématique choisie dans le quotidien de l'enseignant. Il ne s'agit ni d'apporter des réponses toutes faites ni de sanctionner mais bien d'explorer avec lui une dimension de son travail* » décrit-il. « *Notre rôle est celui de passeurs. En formation, nous apportons des outils théoriques métaphorisés pour permettre aux enseignants de s'approprier la réflexion* » poursuit-il. Car l'idée générale c'est bien de passer de compétences « *en actes* », les intuitions du quotidien, à des compétences réfléchies.

UNE CULTURE COMMUNE

« *L'équipe d'école a des réticences quant aux demandes de l'institution depuis les mobilisations de l'année 2008* » témoigne un directeur. La première année, la mise en route s'est donc avérée difficile, du fait du contexte (mise en place de l'aide personnalisée, ar-

rivée des nouveaux programmes...) mais du fait aussi du temps nécessaire aux enseignants pour s'approprier la problématique. L'année suivante « *l'action a décollé* » peut-on lire dans un bilan « *les collègues qui ont ouvert leur classe pendant les journées ressources sont devenus des moteurs et ont animé les ateliers de la 2ème animation pédagogique.* ». Cette irrigation et cette diffusion des réflexions ont permis aux enseignants mais aussi aux équipes de réseaux de se construire une culture et des outils com-

muns. L'équipe de la maternelle Jules Ferry a réalisé des outils de référence pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et l'apprentissage numérique. Le groupe CE2/CM1 a travaillé sur la dictée coopérative « *pour faire prendre conscience aux élèves que l'apprentissage de l'orthographe est à « réfléchir », doit se « se réfléchir »* ». Cette année un travail s'engage sur le travail après la classe du cycle 2, au collège. Une cohérence qui, au final, devrait bénéficier aux élèves. C'est le pari de cette formation.



PROFESSEUR SUPPLÉMENTAIRE RAR : UN « PLUS » POUR LES SCIENCES



Julien Ribennes est « maître-référent » en sciences sur le RAR Albert Camus, dans les quartiers nord de Clermont-Fd

S'il co-intervient surtout au collège, il est tantôt en appui, tantôt responsable de séance à l'école primaire : « *Je soutiens les collègues qui se sentent « démunis » ou « peu à l'aise » pour faire des sciences dans leur classe* ». Cerf-volant, véhicule auto-propulsé, jeu électrique, chaque projet se clôt autant que possible par la réalisation d'un objet. Mais il met aussi à disposition les salles de sciences du collège, de la documentation ou du matériel : thermomètres, verrerie, fossiles, vivarium, planches anatomiques, microscopes... Julien essaie de développer, par les sciences expérimentales, les capacités de raisonnement et d'abstraction de tous les enfants et, malgré « *un bilan des RAR plutôt positif* », il confie que ses collègues et lui-même s'inquiètent des annonces sur le passage du RAR sous le label CLAIR/ECLAIR. G



EDUCATION PRIORITAIRE ET TERRITOIRES

AMBITION RÉUSSITE 2006

Le « plan de relance » de l'éducation prioritaire a donné naissance en 2006 aux Réseaux ambition réussite (RAR) dans les zones où la difficulté est la plus importante (253 collèges en 2010/2011) et des Réseaux réussite scolaire (R.R.S.).

A la rentrée 2006, des moyens supplémentaires ont été affectés aux RAR : 1000 enseignants expérimentés supplémentaires, 3000 assistants pédagogiques, une infirmière à temps plein dans chaque collège.

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, 2007

Dans plus de 1000 collèges de ZEP (avant la généralisation en 2008) et dans les écoles « ambition réussite » un « accompagnement éducatif » hors temps scolaire a été mis en place. Il s'agissait de « favoriser la réussite de tous », en organisant, deux heures par jour, quatre jours par semaine, de l'aide aux devoirs, des études dirigées, des activités sportives, des ateliers de pratique artistique et culturelle, en fonction de leurs besoins et leur motivation.

CLAIR 2010

Le programme CLAIR (collèges et lycées pour l'innovation, l'ambition et la réussite) concerne les établissements concentrant le plus de difficultés en matière de climat scolaire et de violence.

Il a été expérimenté dans 105 établissements à la rentrée scolaire 2010.

Il se caractérise soi-disant par des « innovations » dans les champs de la pédagogie avec notamment la pratique régulière du sport, de la vie scolaire avec les préfets scolaires et des ressources humaines, avec les postes à profil.



L'enlèvement de certains quartiers défavorisés questionne l'efficacité des politiques de la ville et de l'éducation prioritaire qui ciblent les individus et ne parviennent pas à trouver une cohérence.

30 ans de politiques de la ville ne sont pas venus à bout de la « crise des banlieues ». Le rapport annuel 2010 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) dresse un constat préoccupant qui témoigne d'une ségrégation accrue des quartiers dits « sensibles ». La pauvreté, le chômage et l'échec scolaire sont les trois principaux facteurs de discrimination. Un tiers des habitants vit en dessous du seuil de pauvreté dans des familles nombreuses ou monoparentales sur représentées. 43% des jeunes y sont au chômage, soit deux fois plus qu'en dehors des ZUS. L'échec scolaire est persistant, avec une proportion de redoublants deux fois plus importante qu'ailleurs. Mais il n'y a pas d'homogénéité entre les ZUS. La proportion d'élèves en retard scolaire varie de 9 à 58%, les bas salaires de 4 à 60% et les politiques éducatives locales sont très disparates, constate l'ONZUS. L'enclavement de certaines ZUS a été renforcé par des mesures qui valorisent le mérite individuel (assouplissement de la carte scolaire, « exfiltration » des

bons élèves de milieux défavorisés vers les internats d'excellence), au détriment de dynamiques collectives. Les orientations éducatives du plan « espoir banlieues » lancé en 2008, dans le cadre la politique de la ville, accentuent cette individualisation, que ce soit pour les élèves « décrocheurs » comme pour les plus « méritants ». Par ailleurs, la logique partenariale a multiplié les dispositifs. Cet empilement pose un problème de lisibilité et de cohérence des actions menées mais conduisant aussi à un recul de l'enjeu scolaire. Pourtant, les problématiques de l'apprentissage et de la transmission des savoirs sont au cœur de l'objectif de démocratisation de la réussite scolaire. Il est donc nécessaire d'interroger les pratiques en s'appuyant sur les apports de la recherche, mais aussi de questionner la division sociale du travail qui s'est instaurée dans l'éducation prioritaire du fait de la multiplication des partenariats et des politiques mises en œuvre.

Aline Becker

MOBILISER À TOUS LES NIVEAUX

Françoise Lorcerie analyse l'évolution des politiques d'éducation prioritaire depuis 30 ans et plaide pour la formation des enseignants en ZEP.

Quels sont les fondements de la politique d'éducation prioritaire née en France il y a 30 ans ?

La politique d'éducation prioritaire, initiée par Alain Savary, en 1981, visait à réduire les inégalités sociales génératrices d'inégalités scolaires. Depuis, elle a conservé cette visée, qui n'est pas simplement de « donner plus à ceux qui ont moins » mais de l'inscrire dans une politique globale d'éducation, car on ne peut se contenter du simple principe d'égalité. La politique d'éducation prioritaire dans sa première formulation a eu le courage de mettre en avant une conception active de l'égalité. Jusqu'alors, les inégalités étaient justifiées par des différences de mérite et les déterminismes sociaux étaient présentés en termes de « handicap social ».

Sur quels leviers et points d'appui se sont faites les évolutions les plus marquantes ?

La mise en place des ZEP s'est basée sur la mobilisation des enseignants et des « partenaires » de l'école au niveau des quartiers, ce qui était nouveau, car, jusqu'alors, l'école était son propre recours. En 1989, la réforme Jospin part du constat que la mobilisation locale est insuffisante et qu'elle doit être mieux organisée institutionnellement. Se met alors en place un édifice interne (conseils de zone, responsables, et coordonnateurs). En même temps se développe et s'articule une politique de la ville. Mais la hiérarchie de l'éducation nationale n'a pas suivi, restant cloisonnée dans son fonctionnement. Une nouvelle refonte (1997) prévoit alors de mobiliser la hiérarchie, en mettant en retrait l'impératif de partenariat au profit de « contrats de réussite » ciblés sur les apprentissages, dans le cadre des Réseaux d'éducation prioritaire. Mais ces contrats n'ont pas vraiment

fait l'objet d'un suivi. C'est en 2006, au lendemain des émeutes des banlieues, que la politique nouvelle des Réseaux ambition réussite cible pour la première fois un changement des gestes pédagogiques. Elle mise sur le collectif de travail pour imaginer des formes nouvelles de pratiques en s'appuyant sur la mise à disposition d'enseignants supplémentaires et d'assistants pédagogiques. Il semble qu'il y ait un début de résultats positifs.

La mise en place du dispositif ECLAIR marque-t-elle un nouveau tournant ?

Les principes sont intéressants. En effet, ils se basent sur la difficulté de constituer des équipes stables et des objectifs pédagogiques communs. Il s'agit de contribuer à plus de cohérence dans les pratiques et à une meilleure adhésion des enseignants à un projet commun. Mais les questions du pilotage, de l'accompagnement et de la formation restent posées. De plus, jusqu'ici, le choix des établissements relevant du dispositif ECLAIR ne correspond pas à la géographie des RAR. On ne sait donc pas encore si les principes des ECLAIR seront des leviers pour améliorer la cohérence de l'éducation prioritaire.

Face aux inégalités persistantes, y a-t-il faillite de l'éducation prioritaire ?

Les fondements de la politique d'éducation prioritaire ne sont pas récusables. Ce qui peut être contesté, ce sont les modalités de mise en œuvre. Les résultats ne sont pas satisfaisants. Mais ils sont aussi hétérogènes selon les lieux. Ce qui est mis en évidence, c'est le rôle positif de la dynamique d'équipe et du pilotage à tous les niveaux. Pour garantir un fonctionnement durable et efficace de l'éducation prioritaire, la mobilisation doit donc se faire à tous les niveaux du système.



Entretien avec

Françoise
Lorcerie

Directrice de recherche
au CNRS,
auteur de « Le faux départ des ZEP », in
*Comprendre le déclin de
l'école française de
S. Broccolichi, C. Ben
Ayed, D. Trancart,
coords. La Découverte*

De quelles formes de régulation l'éducation prioritaire a-t-elle besoin aujourd'hui ?

Tout dispositif peut être détourné s'il n'est pas mis en œuvre de façon pertinente. Mais ce qui manque peut-être le plus est une formation technique sérieuse permettant aux enseignants ainsi qu'aux inspecteurs de connaître et mobiliser les outils pédagogiques qui répondent aux besoins spécifiques de l'éducation prioritaire. On ne peut en rester à ce triste tableau d'enseignants ou d'inspecteurs qui se disent démunis face à des élèves qui ne savent pas apprendre. L'objectif, à l'avenir, est de fournir de la technicité aux enseignants, de travailler sur les gestes professionnels pour remettre les apprentissages au cœur du plaisir d'enseigner à tous les élèves.

TARA OCÉANS : LES SCIENCES EN CLASSE

Tara Océans, le bateau scientifique, a l'ambition, entre 2009 et 2012, d'apporter des réponses aux questions climatiques et d'approfondir notre connaissance de la biologie marine. La mission se déroule à travers tous



les océans du globe, sur un périple de plus de 150 000 km. Le programme éducatif mis en ligne sur le site de l'expédition permet d'être guidé dans la découverte et l'appropriation des thématiques du projet dans la rubrique « *Pour les profs* ». On y trouve des ressources (vidéos, articles, sitographie), des réseaux de classes participantes, des rendez-vous en direct du bateau et avec des scientifiques... et bien sûr des fiches pédagogiques.

Ces dernières ont été produites par le CRDP et l'académie de Rennes et ciblent les compétences scientifiques mais aussi les compétences géographiques et dans le domaine de la langue. Pour les écoles primaires, les enseignants peuvent travailler la notion de l'eau, la gestion des déchets, l'alimentation, que ce soit à la maison, à l'école ou à bord de *Tara*.

Rubrique : Métier/ressources

ENSEIGNER LES SCIENCES EN MATERNELLE



Catherine Ledrapier, formatrice à l'IUFM de Besançon et chercheure à l'ENS de Cachan a rédigé une thèse sur l'éducation scientifique à l'école maternelle. Explications sur les apprentissages envisageables avant le CP.

MATERNELLE RENCONTRES GFEN

Le GFEN organisait samedi 29 janvier les 3èmes rencontres maternelle. Pour que la maternelle fasse école autour du thème : « *Dès la maternelle relever le défi de la culture pour tous dans les apprentissages.* » Compte-rendu des débats.

Rubrique : L'école/La maternelle

ÉCOLES FLEURIES CONCOURS 2011

Le règlement du concours des écoles fleuries 2010 – 2011 est paru au BO n°1 du 6 janvier 2011. L'occasion d'intégrer fleurissement et jardinage aux activités de la classe, dans une démarche interdisciplinaire et écocitoyenne.

Rubrique : L'enfant/L'élève

PATRIMOINE VISITE DES VIEILLES DEMEURES

Les élèves des écoles primaires peuvent, dans chaque département, visiter de vieilles demeures. Il s'agit de l'opération « *Patrimoine ouvre-toi* », fruit d'une convention entre le ministère de l'éducation nationale et l'association VMF (*Vieilles maisons françaises*).

Rubrique : Métier/ressources

LITTÉRATURE GAËL AYMON, AUTEUR

Gaël Aymon publie aux éditions *Talents hauts*, *Une place dans la cour*, un livre pour la jeunesse qui aborde tout en finesse la question de l'égalité des genres à l'école. Interview.

Rubrique : Métier/ressources

PISA PERFORMANCES DIVERSES

PISA 2009 montre que les performances en lecture des garçons et des élèves de milieux défavorisés sont inférieures à la moyenne. Les résultats en détail.

Rubrique : L'école/Le système

PRESSE 22ÈME SEMAINE

Du 21 au 26 mars 2011 se tiendra la 22ème semaine de la presse et des médias dans l'école. L'inscription est ouverte jusqu'au 5 février pour une action qui vise à faire des élèves des utilisateurs critiques de la presse et des médias.

Rubrique : Métier/ressources



OCDE INTERVIEW D'ERIC CHARBONNIER

Eric Charbonnier est expert à la direction éducation de l'OCDE. Il revient sur les données françaises « *manquantes* » concernant PISA.

Rubrique : L'école/Le système

EVALUATIONS SELON CLAUDE LELIÈVRE

Comment a évolué la politique d'évaluation en France? Les évaluations PISA ont-elles joué un rôle? Les réponses de Claude Lelièvre.

Rubrique : L'école/Le système

Portrait

Francis Aubey est responsable pédagogique à l'ITEP Camille Blaisot à Caen (14)



Francis Aubey fait-il un travail de... directeur? coordinateur? responsable pédagogique? Ce qui est réel aujourd'hui c'est qu'il assure à la fois la classe à mi-temps avec des jeunes de 15 à 20 ans et la responsabilité pédagogique au niveau de l'ITEP* Camille Blaisot à Caen (Calvados). Ses fonctions ont pris un nouvel intitulé « coordinateur », même si sur sa feuille de paie, c'est toujours écrit « directeur 5/7 classes »! Et c'est ce qu'il continue de faire avec l'animation de l'équipe pédagogique (7 enseignants), la gestion des horaires... mais s'y ajoute la responsabilité pédagogique au sein de l'ITEP, en lien avec les secteurs éducatif et thérapeutique. Aussi cette nouvelle dénomination de « coordinateur pédagogique » l'interroge.

C'est vrai que les choses ont beaucoup changé depuis deux ou trois ans chaque jeune a son emploi du temps avec son propre parcours, des temps partagés entre l'ITEP et les établissements scolaires ou de formation professionnelle. Il faut tout combiner et être beaucoup sur le terrain. « Il faut expliquer aux équipes, aux familles : c'est chronophage », constate Francis. « Nos interlocuteurs attendent des réponses rapides. Quand le jeune est en crise, on va le chercher de suite, mais on cherche aussi à comprendre ce qui s'est passé ». Pour l'instant ses heures de coordination et synthèse ne sont pas remises en cause, ni sa décharge. Et toutes ces nouvelles missions le passionnent même s'il reconnaît la spécificité de sa situation car « les établissements ont des pratiques très différentes ».

« Coordinateur pédagogique, une nouvelle dénomination qui interroge »

Il s'inquiète surtout des intentions concrètes du ministère. « Ce travail, ce n'est jamais du ressort de la seule éducation nationale ou du seul établissement. Non, c'est une interaction. Les deux sont reliés autour des PPS. Sinon la loi de 2005 s'écroule. Et c'est nous, les responsables pédagogiques, des enseignants dans l'établissement, qui faisons vivre cela ». *Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique pour des jeunes présentant des troubles du comportement, avec parfois une expression à la limite de la déficience.

CONCOURS

Une malle aux senteurs d'Orient

« Dans la salle de calligraphie, il y a plein d'écritures chinoises anciennes. Il y a aussi des écritures sur les os, sur le bronze et sur le plateau. Le plus ancien calligraphe est né en 303 après Jésus Christ ».

Erwan, jeune reporter au musée de Shanghai est élève de CM2 au lycée français de la ville. Avec ses camarades, il publie un reportage sur le blog de son école (<http://lyceeshanghai.com>). « Notre projet de classe consiste à utiliser les TIC pour communiquer et ainsi la correspondance avec les CM2 de l'école de La poterie à Rennes se fait le plus souvent via Internet. » explique la maîtresse Geneviève Xu. Les petits bretons, qui apprennent eux aussi le chinois peuvent découvrir par l'intermédiaire de leurs camarades les types d'écrit et les codes culturels du pays.



« Pour mes élèves qui ne sont jamais allés en Chine, la correspondance donne un aspect concret et direct à l'apprentissage de la langue. » précise

Marlène Restif, l'enseignante rennaise. Dans le prolongement de ce projet, les petits shanghaiens se sont inscrits au concours de la malle aux écritures* qui consiste à faire partager une aventure de l'écriture à une autre classe. Poésies franco-chinoises, bronzes, sceaux, calligraphies, monnaies... La culture séculaire de l'empire du mi-

lieu sera véhiculée par les moyens les plus modernes puisque les jeunes élèves de la section internationale doivent finaliser un cd avant le 18 mars pour garnir leur malle.

Philippe Miquel

*Concours organisé par le SNUipp, la BNF, La Ligue de l'enseignement, le café pédagogique.

« En général, l'école n'arrive à travailler avec les parents les plus précaires qu'à partir des aspects positifs de leurs enfants et souvent c'est ce qu'elle ne fait pas. »
Pascale Jamouille, anthropologue

20 MILLIONS DE PAROLES

Pour le droit à l'éducation

Au mois de mai, on s'expose! Sur les murs de l'école, dans les lieux publics, sur Internet et dans la rue. A l'initiative de vingt-deux organisations issues du monde de l'éducation dont le SNUipp, les enfants, les jeunes dans les écoles, les collèges, les centres de loisirs et dans leur famille sont invités à célébrer la ratification par la France en septembre 1990 de la Convention internationale des droits de l'enfant. Un accent plus particulier est mis cette année sur un aspect majeur de ce texte, le droit à l'éducation, loin d'être respecté partout dans le monde. Mots, collages, poèmes, vidéos: toutes les productions sur ce thème sont à afficher autour du 20 mai. Elles sont également collectées sur le site Internet www.20ansdedroits.fr qui met à disposition affiches, dossiers pédagogiques et tous renseignements utiles sur l'opération.

Dans une salle du rez-de-chaussée de l'école Brossolette de Noisy-le-sec, 10 panneaux occupent l'espace. 10 photos avec un début de témoignage : « Je m'appelle Mireille Marachin. Je suis née Mireille Gluckman, le 18 septembre 1935. Mes parents étaient des juifs polonais... » « Je m'appelle Schmuël Adar. Je suis né Samuel Fried à Budapest en 1937 » « Je m'appelle... » Abraham, Nachum, Khaya, Rachel, Tsofia, Alik, Fredzia, Alisa, 10 histoires d'enfants juifs cachés pendant la guerre rendues accessibles par l'association Yad Layeled* qui a conçu ce projet.

Cet après-midi, les CM2 de la classe de Thierry Noël vont découvrir par groupes la vie et le destin de ces enfants qui avaient leur âge entre 1939 et 1945. Les concepteurs de cette exposition ont délibérément choisi de raconter des histoires d'enfants rescapés de la Shoah. Ces histoires permettent de raconter en filigrane, en tenant compte de la sensibilité d'élèves de classe primaire, l'histoire des enfants disparus, 1,5 million environ.

« Ce sont des enfants qui ont survécu pendant la guerre », une élève de CM2

« Nous avons été ravis de découvrir cet outil très riche, explique Philippe Jacqueline, le directeur de l'école, il s'insère parfaitement dans notre projet ». En effet, l'an passé, une vieille dame, Mme Volgus, elle-même enfant sauvée, a proposé

la pose d'une plaque commémorative suite à la déportation à Auschwitz de deux enfants de Noisy. « Le fait que cet événement se passe dans notre école nous a poussés à mettre en place dans les 3 classes de CM2 une réflexion autour de la mémoire, de la tolérance, de la citoyenneté » explique le directeur qui s'est associé à la mise en place d'ateliers pour préparer cet événement : chants, recherche documentaire, arts visuels. Un travail sur l'Histoire s'est aussi organisé avec la visite du camp de Drancy avec Mme Levy, une enfant sauvée, elle aussi, et avec cette exposition.



NOISY-LE-SEC SUR LES TRACES D'ENFANTS

Les murs de l'école Brossolette vont accueillir une plaque commémorative pour deux enfants déportés pendant la guerre. Afin de préparer l'événement, une exposition-atelier sur 10 histoires d'enfants juifs sauvés a été installée pour un mois.

Et puis, est venue s'ajouter l'exposition. La séance d'aujourd'hui commence par le visionnage du témoignage vidéo d'Arlette Testyler arrêtée à 9 ans pendant la rafle du Vel' d'hiv, internée à Beaune-la-Rolande puis cachée et sauvée. « Nous avons souhaité ajouter cet élément à l'exposition afin d'entrer tout de suite dans le vif du sujet » mentionne Philippe Jacqueline. Puis, par groupes, les élèves choisissent le portrait d'un enfant. Ils répondent à un questionnaire réalisé par l'association. Celui-ci permet d'aborder des questions autour de l'identité de l'enfant, son lieu de vie, la chronologie des événements, la carte des déportations, la restitution du récit. Il permet aussi aux élèves d'évoquer leur ressenti face à ces histoires de vie. Pour y répondre, les élèves disposent du témoignage écrit des survi-

vants et de documents d'archives plus ou moins nombreux selon ce qui a pu être retrouvé : de 7 à 13 documents comme des photos, des papiers d'identité, des objets... « L'objectif est d'enseigner aux élèves la connaissance des faits à travers des récits véridiques et de leur apprendre la construction d'un discours historique » explique Galith Touati la conceptrice de l'exposition. Un livret pédagogique propose aussi des contenus pour l'enseignant, les réponses aux questionnaires et des pistes d'approfondissement. « Dans nos choix, les Justes occupent la première place. Ils sont la part lumineuse dont on a besoin pour aborder la Shoah », insiste Galith, qui évoque le sens de la responsabilité, la résistance de ces personnes qui cachaient gratuitement, au risque de perdre la vie.

« La leçon d'Histoire évite les écueils de la leçon de morale », Galith Touati

Lydie Buguet

*www.yadlayeled.org/5divers/enseigner-la-shoah-a-lecole-primaire/

L'exposition « *Sur les traces d'une photo* » permet aux élèves de CM2 de découvrir la vie de 10 enfants sauvés à partir de photos et d'archives.

Entretien avec

Fabienne Regard

Historienne, Dr en sciences politiques, expert au Conseil de l'Europe sur la mémoire de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'Humanité



Vous avez relu l'exposition « Sur les traces d'une photo », quel intérêt ce type d'outil pédagogique a-t-il ?

Ce matériel pédagogique fait le lien entre les histoires de vie et l'Histoire. La Shoah est une question politique mais aussi un problème humain. Ce sont des individus qui l'ont mise en œuvre, ce sont des individus qui en ont été les victimes. Si on ne s'intéresse qu'à l'idéologie nazie ou si on en reste aux chiffres, aux dates, on laisse de côté la dimension humaine. Or, cette entrée est majeure en primaire, les enfants se rappelleront d'une personne, d'un être humain, qui les a touchés. Le succès du journal d'Anne Franck témoigne de cela. La transmission de ces mémoires individuelles participe de la prévention contre le racisme et l'antisémitisme. Les enfants observent comment l'exclusion se construit et devraient être éduqués à repérer les prodromes de cette attitude dans la société dans laquelle ils vivent.

Comment les enfants investissent-ils ces témoignages ?

Sur le plan pédagogique, l'approche par les enfants sauvés permet une identification différenciée. Les élèves réalisent que c'est arrivé à des enfants comme eux ... Mais ils savent que c'est une autre époque, un autre contexte politique, idéologique et social. Ils se rendent compte que cela les concerne en tant qu'enfants. Ils prennent conscience de

leur valeur, de leur statut de « *sujet* » de l'Histoire. C'est parce qu'ils représentaient l'espoir, la transmission culturelle, le futur qu'ils ont été une cible majeure des Nazis. Il est important de travailler avec des enfants cachés (qui ont survécu) car cela respecte leur sensibilité. Il n'est bien entendu pas question de les traumatiser ou de les punir en étudiant la Shoah.

Certains témoins interviennent dans les écoles. Comment les accueillir ?

Le témoignage des « *enfants sauvés, cachés* » qui ont aujourd'hui autour de 70 ans se prépare avec soin. Ce n'est pas une heure de cours en moins. L'enseignant doit rencontrer le témoin en amont. Il est indispensable que l'enseignant connaisse la vie du témoin et les questions à ne pas poser car trop douloureuses, le cas échéant. Tout survivant est fragile, on lui a dénié le droit à la vie. Il a survécu quand d'autres proches, semblables ont, eux, disparu. À chaque fois qu'il témoigne, il revit ce traumatisme. Toutefois, la rencontre avec les classes est non seulement positive pour l'apport « *contenu éducatif* » offert aux élèves, mais pour le témoin, cette école dont il avait été exclu, pendant la Shoah, lui ouvre ses portes et lui reconnaît un statut social, celui de « *vaccin* » contre l'antisémitisme et l'intolérance, ce qui est symboliquement fort.

EN LIGNE

TEXTES OFFICIELS ET RESSOURCES

« *À l'école élémentaire, l'étude de la Shoah doit s'appuyer sur la complémentarité des disciplines : elle s'effectuera principalement en histoire, mais elle pourra prendre appui sur des œuvres d'art ou sur des livres dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou de littérature..* » BO n°29 du 17 juillet 2008
<http://www.shoah.education.fr/>

TÉMOIGNAGES FILMÉS

Le *Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah* a réalisé un DVD gratuit d'une heure trente, 9 internés et déportés juifs racontent leur expérience de la Shoah aux élèves de CM2 et aux autres avec un livret d'accompagnement.

<http://www.cercleshoah.org/spip.php?article142>

Le site propose par ailleurs une fiche pédagogique pour le CM2 : *L'extermination des juifs et des tsiganes*

<http://www.cercleshoah.org/spip.php?rubrique22>

BD

Cette BD parue en 2008 dresse un panorama de diverses situations existantes : le sort des Juifs de Salonique, la vie dans les ghettos, le sauvetage des enfants en France, en Autriche, aux Pays-Bas. Ces récits éducatifs, violents, parfois cruels, sont tous authentiques.

http://www.editions-delcourt.fr/catalogue/bd/les_enfants_sauves



27 JANVIER

Sur le site du SNUipp vous pouvez par ailleurs retrouver d'autres ressources mises en ligne à l'occasion de la journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'holocauste le 27 janvier.

<http://www.snuipp.fr/Holocauste-27-janvier-journee>

Littérature jeunesse

BULLES 2010

BANDES DESSINEES

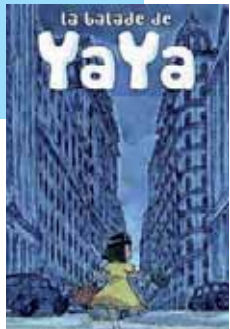
Le Festival d'Angoulême vient de se clore. Baru, son président, créateur des « *Années Spoutnik* », « *L'autoroute du Soleil* », « *L'enragé* »..., revendique un regard politique sur une société de classe. En témoigne son exposition: « *Debout les damnés de la terre...* ». Voici quelques bonnes BD du cru 2010/11.

PATTI ET LES FOURMIS (BD 2010)

A. Ricard, Gallimard. (9,90€) Dès 7 ans
D'Anouk Ricard, on aimait déjà *Anna et Froga* et leurs copains, chat, chien, ver de terre (Sarbacane). Et voici, sa nouvelle héroïne dans *Patti et les fourmis* avec autant de fantaisie et de fraîcheur. À cause d'un 02 en rédaction, Patti a passé une sale journée, en classe comme à la maison! Alors quand s'affiche sur internet: « *Marre du monde des grands? Clique ici* », elle clique, et se retrouve de la taille d'une fourmi dans le monde des insectes... Une aventure délirante et fort drôle l'attend en compagnie d'un phasme crasseux, d'un chef fourmi tyrannique, d'insectes crétiens... mets hallucinogènes et complot infernal! Trop bien!

LA BALADE DE YAYA, T1: La fugue (BD 2011) J.M. Omont, G. Zhao - Ed. Fei (8,50€) Dès 9 ans

1937: le Japon pénètre en Chine du nord pour annexer la Mandchourie et envahit Shanghai. C'est l'exode pour des milliers de chinois. Sur le quai de Shanghai, Yaya, petite fille de riches commerçants, se rendait à un concours de piano. Non loin, Tuduo tentait de gagner avec ses acrobaties les sous exigés par son Maître, le redoutable Zhu. Alors qu'il était tout à fait improbable que ces deux enfants de 8 ans se rencontrent, les premiers bombardements les amènent à fuir ensemble vers le Sud, accompagnés de



Pipo, le petit moineau bavard de Yaya. Dans un monde hostile, où l'égoïsme et la cruauté règnent, seules leur ingéniosité et la foi de l'enfance leur permettent de survivre parmi les adultes. Le dessin enfantin et le dynamisme du récit ne cachent pas les problèmes de société: l'exploitation des enfants, les victimes civiles, l'exode des populations, l'absurdité de la guerre et la noirceur qu'elle engendre...

QUATRE SŒURS 1. ENID (BD T.1-2011) M. Ferdjoux, ill. C. Baur - Delcourt (14,95€) Dès 10 ans

Délicieuse BD qui transpose le 1er tome de la saga de Malika Ferjoux *Quatre sœurs (Ecole des loisirs)*. Les quatre sœurs Verdelaire sont en réalité cinq. Elles vivent à la Vill'Hervé, une grande maison biscornue et isolée, en bord de mer. Charlie, l'aînée, c'est la chef de famille depuis la mort récente de leurs parents. Il y a Geneviève la secrète, Bettina, 13 ans et ses 2 copines déjantées, Hortense la mystérieuse qui écrit son journal intime, et enfin Enid, la petite dernière, 9 ans. Ce tome 1 de la BD lui est consacré. Edid nous livre ses états d'âme. Personne ne la croit quand elle dit qu'un fantôme hurle dans le puits. Elle va donc courageusement aller voir ce qui se passe au fond pour retrouver sa pipistrelle disparue. L'évocation de la cohabitation, des problèmes existentiels des 5 sœurs, la galerie réjouissante des personnages secondaires, est à mourir de rire et émeut tout à la fois.



NOUVEAU MONDE 1. EMIE (BD 2011) D. Filippi, ill. G. Mezzomo (13,50€) Dès 10 ans

Belle BD d'aventure historique, dessin à ligne claire. Au loin, un navire démâté. D'un canot qui se brise sur les écueils du rivage américain, s'extraient quelques rescapés. À leur tête, une jeune femme belle et forte: Emie. Elle recherche ses enfants, enlevés par son mari, officier anglais parti se battre contre les Français. Elle a promis de mener la petite troupe à un village caché qui leur permettra une nouvelle vie. Mais les dangers sont innombrables: naufrageurs cannibales, Indiens « *sauvages* », Anglais à leur recherche, ennemi français, nature hostile, double-jeu, trahisons, aides inattendues... Dans les tons bleus le présent, alterne avec des feed-back en sépia... Tous les ingrédients pour un récit palpitant.

DE BRIQUES & DE SANG (BD 2010) R. Hautière, D. François - KSTR (16€) Dès 13 ans

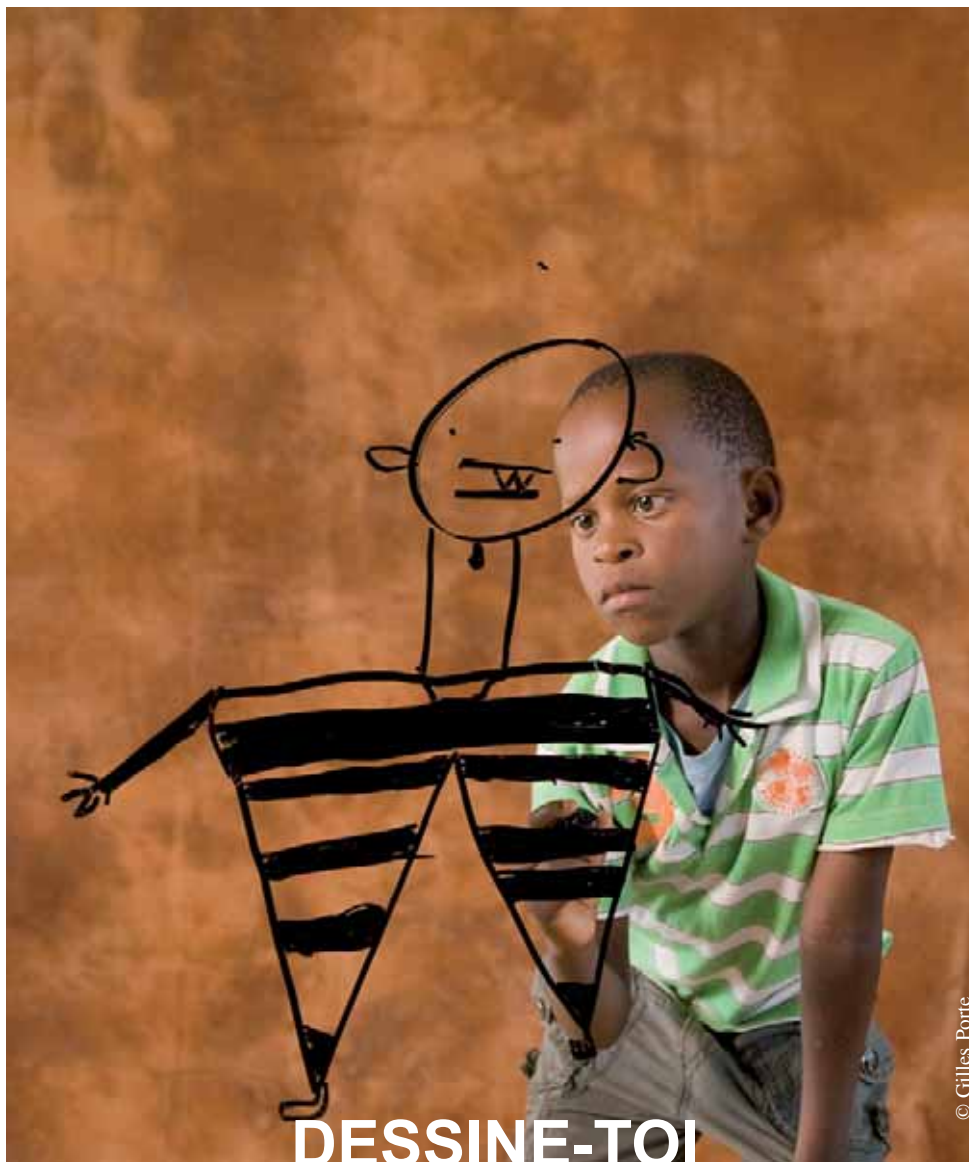
Un polar prenant qui se déroule dans le décor du *Familistère*, communauté ouvrière et cité idéale, bien réelles, fondées entre 1860 et 1880 à Guise, dans l'Aisne par M. Godin, fabricant des fameux poêles en fonte...

En 1936, à l'occasion du décès de son père, une femme révèle à une amie une affaire terrible et secrète vieille de vingt ans. A la veille de la guerre de 14, la police découvre au *Familistère* le corps d'un ouvrier fondeur assassiné. Puis, quinze jours plus tard, celui d'une veuve, sûrement victime du même assassin. L'enquête d'un journaliste de l'Humanité spécialisé dans les faits divers sera l'occasion de découvrir le contexte fascinant de ces morts violentes: le *Familistère*, par un patron fourériste, « *social* » et visionnaire... L'enquête est bien conduite, mais ce qui est encore plus passionnant, ce sont l'illustration de ce lieu, la fête du 1er mai, et on aurait aimé en savoir plus sur l'organisation et la vie de ces ouvriers. Passionnant.

Marie-Claire Plume

* Retrouvez cette rubrique élargie sur le site du SNUipp: www.snuipp.fr, rubrique « l'enfant », à la Une, Littérature de jeunesse, Découvrir la thématique du mois: Bulles 2010





© Gilles Porte

DESSINE-TOI SUR LES ÉCRANS

« J'ai mis toute ma vie à savoir dessiner comme un enfant ». Gilles Porte, réalisateur du film *Dessine-toi* cite volontiers Picasso pour évoquer sa passion pour les dessins d'enfants. C'est en amenant sa fille Syrine à l'école maternelle qu'il a eu l'idée développée dans son documentaire : « Les portemanteaux étaient identifiés par un auto-portrait de chaque enfant, tous différents, tous intéressants. J'ai pensé à proposer aux enfants une consigne et un matériel identiques : se dessiner sur une feuille noire avec un crayon blanc » Dans le film tourné dans 33 pays et 5 continents, la situation est reprise à l'aide d'une grande vitre et de marqueurs. Gilles Porte a sollicité des enfants de 3 à 6 ans, sans intervention de l'adulte, il a été frappé par la concentration et la créativité des jeunes artistes. « *Le bonhomme*

patate a un caractère universel mais les différences culturelles apparaissent. Dans les républiques européennes, on a souvent la tête couronnée. Les enfants aborigènes dessinent comme Miro. Les Inuits se représentent comme des géants, contrairement aux enfants du Burkina Faso, minuscules. » Le film, actuellement à l'affiche, interpelle sur les droits des enfants, avec les problématiques de l'égalité entre les filles et les garçons, de l'accès à l'école en Afrique, en Asie, en France... Il est soutenu par l'UNICEF et *Solidarité laïque* qui propose sur son site un dossier pédagogique en téléchargement :

<http://www.solidarite-laique.asso.fr>

Les manuels à l'heure numérique

L'inspection générale a rédigé un rapport sur l'avenir des manuels scolaires*. Comment les usages du manuel imprimé évoluent-ils dans un environnement où le numérique s'intègre progressivement ? Le numérique induit-il des changements dans la conception des apprentissages et dans les pratiques ? Le manuel scolaire va-t-il se diluer dans les outils en ligne ? Autant de questions que le rapport essaie d'aborder du point de vue des différents acteurs et au regard des expérimentations de manuel numérique.

Du point de vue du constat, les rapporteurs rappellent que l'usage du manuel est divers selon les niveaux, la discipline, l'ancienneté du maître. Dans le premier degré, certains enseignants utilisent des fichiers, quand d'autres créent leurs préparations à partir de plusieurs manuels et photocopient la fiche ainsi réalisée. Le manuel apparaît comme une ressource pour le maître, pas pour l'élève si ce n'est en terme documentaire. Le livre de lecture au CP constitue un lien avec les parents mais c'est rarement le cas dans les autres niveaux.

L'outil a évolué dans sa forme. Les nouveaux programmes ont amené la publication de manuels hybrides avec des annexes numériques. Mais dans le primaire il s'agit le plus souvent de fiches au format PDF à photocopier... « *Le manuel scolaire est arrivé à un tournant et son avenir ne sera pas le simple prolongement des évolutions constatées, écrivent les inspecteurs, il devra faire l'objet d'une politique concertée entre les acteurs* ». Pour définir cette politique de la ressource éducative, six recommandations sont faites, la première étant la formation des élèves aux environnements pédagogiques qui apparaît insuffisante quels que soient les supports. Le rapport plaide aussi pour la maîtrise de la « chaîne des prescriptions » en matière d'outils et de ressources. Sont aussi préconisées la complémentarité entre supports imprimés et supports numériques, la formation des enseignants pour acquérir des compétences « en matière de choix, d'utilisation de manuels, de ressources et d'outils pour l'enseignement ».

* <http://www.educnet.education.fr/veille-education-numerique/janvier-2011/manuel-scolaire-heure-du-numerique>

Philippe Miquel

Lydie Buguet

PUBLIC – PRIVÉ

LES LIAISONS DANGEREUSES

Avoir un poste public tout en servant le privé : de nombreuses affaires ont montré les limites de l'exercice qu'un projet de loi veut encadrer.

C'est une affaire aussi vieille que l'Etat : l'obligatoire relation entre public et privé dans une société entraîne des dérapages que le législateur ne s'empresse pas forcément de freiner. Il y a des liaisons au parfum de scandales comme celles entre le ministre du budget et Liliane Bettencourt, ou celles des experts de l'Afssaps avec l'industrie pharmaceutique, qui font couler beaucoup d'encre. Mais la plupart restent ignorées ou connues des seuls initiés. L'encre a toutefois forcé le gouvernement à créer une *Commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts*.

Composée de magistrats et des présidents de la Cour des comptes et du Conseil d'Etat, elle vient de remettre ses conclusions au Président de la République

qui annonce un projet de loi.

Que dit la Commission ? Qu'il est temps de prévenir les risques plutôt que de s'attacher à un arsenal juridique purement répressif et déjà existant. En d'autres termes, qu'il vaut mieux ne pas créer les conflits d'intérêts que de juger ensuite les dérapages. Et pour prévenir, un maître-mot : l'indépendance. Le soupçon se crée « dès l'instant où un intérêt privé peut donner à penser, de manière suffisamment sérieuse, qu'un acteur public pourrait ne pas s'acquitter de ses fonctions avec indépendance ».

GARDE-FOUS ET TRANSPARENCE

L'affaire du *Mediator* est sans doute le cas le plus symptomatique de l'année. Dans un rapport, les inspecteurs généraux des affaires sociales (IGAS) notent

combien les laboratoires Servier ont su « franchir sans encombre divers barrières qu'auraient dû être les commissions d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), les comités techniques, les commissions nationales de pharmacovigilance, les commissions de la transparence, les vagues successives de déremboursement » et vendre ainsi le *Mediator* pendant 14 ans.

Alors pourquoi ne pas tout simplement interdire les situations pouvant générer des conflits d'intérêts ? Parce que les meilleurs spécialistes d'une question sont souvent des acteurs du privé et que

leur expertise est essentielle. D'où l'idée de privilégier à la fois les garde-fous et la transparence. Dans ce cadre, la Commission va parfois loin, estimant par exemple

qu'être à la fois ministre et maire ou président de conseil général crée « la confusion des intérêts nationaux et locaux ». Elle propose également d'interdire « les cadeaux, libéralités et invitations supérieurs à 150 € ». Elle veut également inscrire dans la loi « l'incompatibilité entre les fonctions dirigeantes d'entreprises publiques et privées ».

Mais elle conclut en proposant la création d'une nouvelle *Autorité de déontologie de la vie publique* qui ne convaincra vraiment que si elle dispose de moyens d'investigations. Ce qui ne semble pas être l'intention. De plus, les parlementaires échapperaient à sa compétence. Pas encore le must, question transparence.

Jacques Mucchielli

DEFINITION DE LA COMMISSION

« Un conflit d'intérêts est une situation d'interférence entre une mission de service public et l'intérêt privé d'une personne qui concourt à cette mission de nature à influencer put paraître influencer sa fonction. »

MARTIN HIRSCH SUR JEAN-FRANÇOIS COPÉ

« Le président du groupe majoritaire à l'Assemblée nationale a une influence sur l'ensemble des textes législatifs, y compris tous les textes fiscaux... Se mettre à l'abri des conflits d'intérêt, cela signifierait s'interdire de traiter toute affaire pouvant avoir une incidence fiscale, s'interdire d'avoir à faire avec les directions du ministère des finances, directement ou indirectement. Cela ne laisse plus beaucoup de place pour une activité d'avocat d'affaires. »

DANIEL LEBÈGUE TRANSPARENCE INTERNATIONAL

« En matière de prévention des conflits d'intérêts, la France accuse un retard important par rapport à la plupart des grandes démocraties. Or, les conflits d'intérêts et les soupçons de conflits d'intérêts, qu'ils soient justifiés ou non, altèrent gravement le contrat de confiance entre les citoyens et les titulaires de charge publique. »

PR. BERNARD DEBRÉ

« L'Agence française de sécurité sanitaire, elle a un budget. Qui abonde le budget ? les laboratoires (...) Ce qui me gêne, c'est la présence des laboratoires au sein de ces agences. C'est le fait que les laboratoires aient des liens extrêmement serrés avec des experts ; donc, il y a un conflit d'intérêts évident. »





CRISE ÉCONOMIQUE 4,3 MILLIONS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Le chômage continue à augmenter, 4,3 millions de demandeurs d'emplois ont été recensés fin 2010, soit 5% de plus que fin 2009. Dont 2 725 200 « chômeurs » officiels de la Dares (+3%).

Officiellement, le nombre des chômeurs est différent de celui des demandeurs d'emplois. Les premiers, dits de catégorie A, sont au nombre de 2 725 200. Ce qui représente près, mais encore moins, de 10% de la population active (9,8%). Si l'on est demandeur d'emploi, mais qu'on a travaillé moins de 78 heures, on n'est plus comptabilisé dans le chiffre officiel, mais dans la catégorie B. Plus de 78 heures, et toujours demandeur d'emploi, c'est la catégorie C. Les trois catégories additionnées portent le nombre de demandeurs d'emplois en métropole à 4 051 700 chômeurs. Ce qui constitue quand même une augmentation par rapport à l'année précédente de 5%. Les chômeurs officiellement dénombrés par le gouvernement sont tout de même 80 100 de plus sur la même période, soit 3% d'augmentation. Il faut ajouter à ce nombre impressionnant les 222 300 demandeurs d'emplois d'outre-mer. Soit en tout 4,3 millions de demandeurs d'emplois.

Malgré les grandes intentions sur la réindustrialisation de la France, c'est le sec-

teur industriel qui continue à dégraisser. Mais surtout, le chômage frappe de plus en plus les actifs les plus âgés (+16,3%), alors que sa progression est en régression de 2,8% chez les plus jeunes. Parallèlement, le chômage de longue durée s'installe et a augmenté de 20% en 2010, touchant 1,5 million de personnes. Quant au chômage de très longue durée, il atteint près de 700 000 personnes, et la plus grande partie d'entre elles n'a plus de droits, ayant recours aux différents minimas sociaux.

C'est dire que l'on est loin de la fin de la crise. Ce n'est pas le cas pour tous les pays. Seulement 7,4 % des actifs allemands ont recours à un chômage qui est lui même en baisse. Au Royaume-Uni, ils sont 7,7%, en Belgique 8,5%, en Italie 8,6%. La Pologne talonne la France avec 9,6%, alors que Portugal (11%) et Grèce (12,2%) ont explosé. L'Irlande avec 14% et l'Espagne avec 20% ont pris la tête du peloton.

NATALITÉ EN HAUSSE : les détails

Au 1er janvier 2011, la population française a dépassé pour la première fois les 65 millions d'habitants. Une progression de 358 000 personnes par rapport à 2009 qui s'explique davantage par l'excédent de naissances que par le solde migratoire. C'est que le taux de fécondité des françaises est en moyenne de 2,01, niveau le plus élevé depuis la fin du baby-boom. 828 000 bébés sont nés l'an passé, un nombre qui équivaut aux années record de 2006 et 2008. Alors même que le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans a baissé, il est né, en 2010, 20 000 bébés de plus qu'il y a 10 ans...

Par ailleurs, une étude de l'INED* sur la relation entre « Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement » permet de préciser son évolution depuis 10 ans. En effet, le niveau de diplômes influe sur le taux de fécondité, sur le nombre d'enfants, sur l'âge où elles accouchent de leur premier enfant ou sur la mise en couple. Pour commencer donc, les femmes non diplômées ont une fécondité plus élevée que les plus diplômées : 2,5 pour les premières contre 1,8 pour les secondes. Mais la part des bachelières et des diplômées du supérieur étant plus importante dans la société, plus de 43 % des enfants nés en 2008 ont une mère ayant fait des études supérieures contre 34% en 2000. L'âge moyen d'accouchement s'élève avec le diplôme (32 ans contre 28 ans) et l'âge du premier enfant aussi (30 ans contre 25 ans). L'INED publie aussi une étude intitulée « Y a-t-il une saison pour faire des enfants ? »** dans laquelle on apprend qu'il n'y a plus de saison mais que le 23 septembre est le jour de l'année où naissent le plus de bébés... La faute à la Saint Sylvestre !

*<http://www.ined.fr/fr/publications/population/bdd/publication/1524/>

**http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/1527/

Cinéma

Le discours d'un roi



George VI, qui succéda à son frère en 1936 après le scandale de « *L'Américaine divorcée* », est un personnage peu connu. Gaucher contrarié, sujet aux douleurs d'estomac et bègue, tout s'opposait à ce qu'il ressemblât à un roi. Le père d'Elizabeth II a pourtant régné sur l'Angleterre en lutte contre les Nazis. Son frère, au contraire, celui qui abdiqua, partit ensuite cajoler sur place « *Herr Hitler* ». George VI triompha de son bégaiement grâce à un Australien obscur et passionné. C'est leur complicité que raconte ce film hagiographique et extrêmement efficace. Le spectateur n'est pas souvent dérangé dans son confort, sans doute, et certains ne manqueront pas d'en faire un grave défaut. On nous invite à trembler d'aise, et notre cœur de midinette avec nous : nous pénétrons l'intimité des grands de ce monde, si simples quand ils le veulent bien... C'était

le frisson garanti par *The Queen* de Stephen Frears, et ça marche à tous les coups. Mais pourquoi pas, et comment ne pas adhérer à l'éloge d'un homme qui a mené son pays dans le plus juste des combats ? La relation entre ce souverain entravé et le « *guérisseur* » qui lui rend la parole est magnifique)... L'homme qui sauva le roi s'appelait Lionel Logue (« *Logos* »?) Ses jeux de séduction sont montrés sans beaucoup d'originalité ni de complexité, malgré le talent de Geoffrey Rush. Et Colin Firth se sort très bien lui-même d'un rôle un peu lisse, de ceux qui plaisent au mainstream hollywoodien (les frères Weinstein ont amené la touche américaine à cette production britannique). On prend en tout cas un grand intérêt à ce récit : pourquoi reprocher au réalisateur Tom Hooper de savoir si bien raconter les histoires ? Un clin d'œil aux cinéphiles : la reine Mary, mère du roi, est interprétée par Claire Bloom, cinquante ans après *Les feux de la rampe*...

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

Musique

Les rocks à Baru

Baru, dessinateur de bande dessinée et président cette année du jury du festival d'Angoulême a choisi 31 perles du rock enregistrées avant 1960. Cela donne *R'n R Antédiluvien* avec un choix puriste de groupes pour la plupart américains et inconnus des profanes. Chacun des morceaux est illustré par un auteur de bande dessinée qui signe ici des dessins inédits. On retrouve Emmanuel Guibert et Frédéric Lemerrier, Olivier Josso, Olivier Berlion, Lindingre, Riff, Charles Berberian, Loustal, J-C Menu, Manu Larcenet et quelques autres. Des notices



biographiques bilingues anglais-français complètent chaque morceau. L'album est coproduit par le Festival et les éditions BD Music. « *31 tueries. 50 ans d'âge. Dédiées à toutes les buses qui n'auraient pas encore remarqué que bande dessinée était l'autre nom du rock'n'roll* » (Baru).

Des rockeurs pur jus, ça gratte, ça sent la gomina et la Lucky Strike. Un doux parfum vintage...

Laure Gandebeuf

Les Rocks à Baru Editions BD Music

L'AGENDA

LES PROFESSEURS DES ÉCOLES SONT-ILS DES ENSEIGNANTS COMME LES AUTRES ?

C'est le thème retenu par les éditions Retz et le magazine *sciences humaines* pour leur forum annuel réalisé en partenariat avec le *Café pédagogique*, les *Céméa* et le *Cercle psy*. Profils des professeurs des écoles aujourd'hui, bilan des mutations de la formation initiale des enseignants, autant de questions trames aux débats...

Le mercredi 9 mars 2011 de 9h00 à 13h00 à l'ENSAM à Paris.

Inscription : www.editions-retz.com

LE TRAVAIL ENSEIGNANT AU XXI^E SIÈCLE

erspectives croisées : didactiques et didactique professionnelle
Ce colloque aura pour double ambition de faire un état des lieux sur le travail enseignant et ses évolutions contemporaines et de mieux saisir, chemin faisant, les contributions spécifiques, les oppositions et controverses que les différents champs de recherche produisent.
Les 16, 17 et 18 mars 2011 à Lyon (INRP, ENS)

ÉPISTÉMOLOGIE, SAVOIRS ET CHAMPS DISCIPLINAIRES : QUESTIONS D'APPRENTISSAGE

Chaque année, l'IUFM de l'académie de Créteil organise une conférence de consensus centrée sur l'une des questions vives qui font débat dans l'actualité de la formation des enseignants. La 7ème conférence de consensus opposera et rassemblera des enseignants-chercheurs sur la thématique *Épistémologie, savoirs et champs disciplinaires*.
Mercredi 9 février 2011 à la MGEN
3 square Max Hymans - 75015 PARIS. Renseignements : www.creteil.iufm.fr/travailler-a-liufm/formation-de-formateurs/agenda-2011/conference-de-consensus/

« LANGUES À 3 ANS ? OUI, MAIS... »

Quelle est la pertinence d'un enseignement précoce des langues dès l'école maternelle ?

Être exposé précocément à une ou des langues est un vrai bénéfice pour les élèves. D'une part, comme l'ont montré de nombreuses recherches, l'immersion ou une situation de quasi bilinguisme développent les capacités cognitives dans tous les domaines. D'autre part, cela contribue à renforcer les compétences linguistiques, avec un fort avantage pour la correction phonétique. A noter que, contrairement à une idée reçue, la confusion que peut provoquer le mélange des langues n'est que momentanée (ou alors ce sont des difficultés d'une autre nature). Ce n'est pas non plus préjudiciable au processus de consolidation de la langue première, sous réserve qu'il s'agit bien ici d'apprentissage oral. Car pour l'écrit il faut d'abord le consolider dans la langue première avant de l'envisager dans une langue étrangère. Enfin c'est surtout sur le plan personnel que l'apprentissage précoce est le plus bénéfique car il permet à l'enfant d'entrer « naturellement » en empathie avec l'autre, avec l'étranger. Cette dimension est toujours mise en avant par les textes officiels et reste le premier objectif depuis plus de 20 ans.

Quels sont les obstacles aujourd'hui d'un bon apprentissage à l'école ?

Tout ceci ne vaut que si les élèves bénéficient d'une exposition suffisante. Or deux fois trois quarts d'heure dans les conditions actuelles, ce n'est pas possible. Viser les apprentissages suppose des enseignants qui aient des compétences à la fois linguistiques, pédagogiques et didactiques. Or, ceux-ci sont souvent victimes de leur manque de formation et se sentent mal à l'aise. C'est donc un problème de moyens humains mais aussi d'organisation des apprentissages. Certains pays, comme le Québec, ont modifié leur organisation scolaire: formes de bilinguisme, quasi parité horaire, autre répartition disciplinaire. Si l'institution en France n'est pas capable de changer, autant proposer un vrai éveil aux langues en le faisant bien, sans opposer éveil et appren-



Marie-Ange Dat

Maîtres de conférences en sciences du langage à l'IUFM de l'Université de Nantes

tissages structurés. Ce sera moins contreproductif qu'un pseudoapprentissage qui laisse tout le monde (enfants, enseignants et parents), insatisfait.

On parle d'utiliser les TICE.....

On ne peut pas tricher devant les élèves si on n'est pas compétent, et on sait que de nombreux enseignants n'ont pas les niveaux requis. Aussi l'institution avance l'alibi de l'outil qui pourrait faire ce travail. Or, cet outil ne sera efficace qu'en fonction d'une méthodologie. Les enseignants n'étant pas formés aux différentes méthodes d'apprentissage, on risque donc d'enseigner sans discernement, notamment avec un grand recours à l'écrit, ce qui va à l'encontre des processus d'apprentissages des langues. En effet on doit acquérir une structure à l'oral et quand elle est fixée, alors seulement, on passe à l'écrit. De toute façon on ne peut pas enseigner une langue qu'on ne parle pas soi-même. Les TICE, pour-

quoi pas ? Mais avec des enseignants qui ont une maîtrise de niveau de certification B2 ou B1, pas en-deçà, et toujours accompagnée des nécessaires compétences pédagogiques et didactiques. D'ailleurs les utilisations optimales des TICE sont toujours le fait d'enseignants compétents. Alors dire « l'enseignement précoce dès l'école maternelle avec les TICE », c'est encore de l'affichage. Cela permet de rassurer les parents face à des résultats d'évaluations internationales qui disent que l'on n'est pas bon en langues.

Il semble que le ministre parle surtout de l'anglais...

Quand Luc Chatel a parlé de l'anglais précoce, je crains que ce ne soit pas un lapsus et que nous allions vers l'anglais obligatoire. C'est contraire aux instructions qui proposent 8 langues, c'est contraire aux préconisations européennes et même françaises du ministère de la culture, concernant le développement de la diversité des langues et du plurilinguisme. Ce monopole ne sert que l'aspect économique et utilitariste de la langue au détriment de la dimension culturelle et de l'objectif d'une acceptation des différences. Que l'anglais soit appris systématiquement au collège, peut-être, mais pas à l'école élémentaire, encore moins en maternelle. Les enseignants devraient être libres d'enseigner la langue qu'ils maîtrisent. Et les parents le comprennent bien, notamment quand on échange avec eux sur l'éducation à l'altérité qui est tout aussi importante. Reste la question de la continuité de l'apprentissage. Là encore, plutôt qu'un anglais mal enseigné du CP au CM2, mieux vaut une discontinuité avec une année en allemand, une en espagnol... le travail en phonologie est perméable entre les langues. De fait, on ne peut pas continuer à décréter les langues alors que l'institution ne change pas son organisation, ne forme pas les enseignants et que de surcroît on supprime les intervenants en langues et même les animateurs ELVE.

Propos recueillis par Michèle

**LE PEUREUX,
LE RUSÉ,
LE TIMIDE
OU
L'AFFABULATEUR ?**



**AU CINÉMA
LE
9 FÉVRIER**



**QUATRE
PERSONNALITÉS
POUR QUATRE
FABLES...**

à découvrir avec votre classe



Pour poursuivre
la séance en classe, des outils
pédagogiques sur

www.lesfilmsdupreau.com

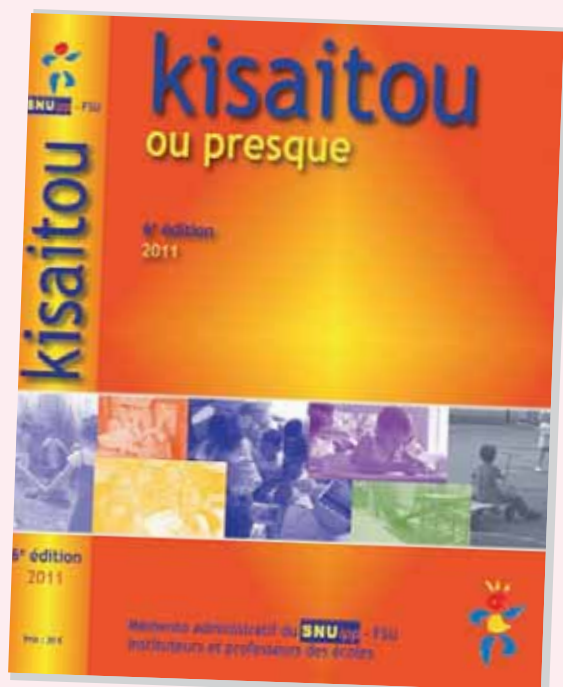
LA MAIN DE L'OURS UN FILM DE MARINA ROSSET - PRODUCTION : MARINA ROSSET, HOCHSCHULE LUZERN, TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE • LES ESCARGOTS DE JOSEPH UN FILM DE SOPHIE ROZE - PRODUCTION : JPL FILMS
LE LOUP DEVENU BERGER UN FILM DE REBECCA ANDOU (D'APRÈS LA FABLE DE LA FONTAINE) - PRODUCTEUR : REBECCA ANDOU, ACADEMIE DES ARTS ET DU DESIGN DE JÉRUSALEM
LE MULOT MENTEUR UN FILM D'ANDREA KISS (D'APRÈS LE CONTE HONGROIS D'YEVNI LAZAR) - PRODUCTION : AMBIANCES... ASBL - LES MEDIAS ASSOCIÉS - STUDIO EL SANIIE - KEESKEMÉFILM LTD

Paris **MOMES**



www.lesfilmsdupreau.com

CNC



KISAITOU 6^{ÈME} EDITION À VENIR

Le KISAITOU est devenu votre référence administrative. Vous pouvez le consulter en ligne sur le site du SNUipp. Vous y trouverez une mine de renseignements originale sur toutes les questions concernant votre carrière, vos responsabilités et la vie à l'école...

Des liens permettent d'obtenir l'intégralité des textes réglementaires.

Une nouvelle version papier avec CD-Rom est en préparation. Consultez votre section départementale.

Consultable en ligne sur www.snuipp.fr